

Cim

N° 708 1^{ER} JUILLET 2011
ville-cesson-sevigne.fr



UNE VILLE POUR TOUS



**Cesson-Sévigné, ville
la plus sportive de France !**



ZOOM SUR...

- VOS ACTIVITÉS ESTIVALES
- UN AVANT-GOÛT DE LA SAISON CULTURELLE 2011-2012



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
. **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- L'UEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) . **02 99 30 80 89**
- SOS Femmes battues **01 30 63 82 50**
ou **39 19**
- SOS Maltraitance et abus sexuels **0800 05 1234**
. **Gratuit 24h/24**

MAIRIE

www.cession-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
- Télécopie **02 99 83 46 63**
- Courriel mairie@ville-cession-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
- Appel gratuit **0 800 01 14 31**

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 3 juillet : Alain THOMAS
- Du 4 au 10 juillet : Claudine DAVID
- Du 11 au 17 juillet : Martine MESSARRA (sous réserve)
- Du 18 au 21 juillet : Anne-Marie HERBLIN
- Du 22 au 24 juillet : Luc BRIENT
- Du 25 au 31 juillet : Raymond TRICHARD
- Du 1^{er} au 7 août : Claude GERARD
- Du 8 au 14 août : Michel BIHAN
- Du 16 au 21 août : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 22 au 28 août : Alain THOMAS
- Du 29/08 au 4 septembre : Sylvie MARIE-SCIPION

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 14 septembre à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

UNE VILLE SPORTIVE, UNE VILLE CULTURELLE

Ville la plus sportive de France des moins de 20 000 habitants, ce titre apporte une légitime fierté !

Que la pratique du sport vise la performance individuelle ou collective de haut niveau ou le plaisir simple de vivre en bonne forme, l'esprit reste le même. Le dossier dense présenté au jury du journal "L'Équipe", organisatrice de ce challenge, a permis d'abord d'être retenu sur 30 candidates parmi les 5 finalistes.

Le jury, en visite le 18 avril, a été visiblement impressionné par le nombre et la qualité des équipements de proximité concentrés au fil des ans et des municipalités, le long de la Vilaine.

Du golf au pôle France de canoë-kayak, la palette a déployé tous ses atouts : plaine de jeux de foot et de tir à l'arc de Dézerseul, sentiers autour des étangs pour la marche, le jogging et le vélo, l'ensemble foot, athlétisme, tennis, gymnastique, basket du stade municipal et de l'Espace sportif Bourgchevreuil (Cocsec), la piscine, le stade d'eaux vives, le Palais des sports pour le hand et le sport adapté, les salles d'escrime et d'arts martiaux, les terrains synthétiques de la Valette, le boulodrome, la halle des sports et les 7 sections sports-études du lycée Sévigné...

Inachevée, la nouvelle salle de tennis de table se trouvait automatiquement hors-jeu.

Ce que nos visiteurs recherchaient, c'est aussi l'animation, la vitalité des pratiquants sur les installations et dans l'espace public. C'était un lundi, pas le jour le plus favorable mais le mouvement associatif a parfaitement joué le jeu tout comme ses représentants conviés à débattre avec un jury curieux de tout.

La comparaison avec la ville lauréate en 2010 murmurée par les jurés était prometteuse.

Cette intuition est confirmée par la lecture de "L'Équipe" du 9 juin annonçant notre succès : *"Sur le terrain, l'une d'elles sortait vraiment du lot, Cesson-Sévigné... qui après avoir séduit la commission d'évaluation en avril a fait de même avec les onze membres du jury. Le vote ne fut qu'un raz de marée pour la cité bretonne"*

Un grand merci à toutes et à tous ceux qui ont permis cet éloge et cette victoire. Un salut particulier au Vidéo-Club dont les talents et l'enthousiasme ont permis la réalisation d'un clip de 5 minutes qui en disait plus qu'un long discours sur notre dynamique en faveur de l'accès au sport et à l'activité physique pour le plus grand nombre.

Le sport n'est pas la seule dimension où Cesson-Sévigné s'épanouit.

Notre force, ce sont aussi les 20 000 emplois dans les centres de recherches, les laboratoires, les entreprises, les services et les commerces.

Notre avenir, c'est aussi le Projet Éducatif Local, qui a franchi le 15 juin, une étape importante de son élaboration.

Notre champ d'actions, c'est encore la richesse de notre vie culturelle. Le hasard a voulu que le 8 juin, soir de l'annonce du Challenge, s'inaugurait l'exposition des travaux d'élèves de l'école d'arts plastiques, métamorphosant le hall du centre culturel et la galerie Pictura du sol au plafond.

Au même moment, s'achevait la plaquette de présentation de la saison culturelle 2011-2012. Théâtre, chanson, jazz, arts du cirque, humour, marionnettes, arts plastiques enchanteront divers publics comme le furent celles et ceux qui ont écouté Mozart et "L'enlèvement au sérail" dans le beau parc de la Monniais.



le marché **bio**

tous les **mercredis**

Place de l'Église
16h30 - 19h30
©



CESSON-SÉVIGNÉ



SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Zoom sur... vos activités estivales	8
Zoom sur... saison culturelle 2011-2012	16
Conseil communautaire	20
Informations municipales	22
La page de l'opposition	34



Actualités de la commune

Arrêt sur images	36
Zoom économique	40
Développement durable	41
Petites annonces	48



Le petit Cim

Dates à retenir	49
Culture	50
Sports	52
Associations	54



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

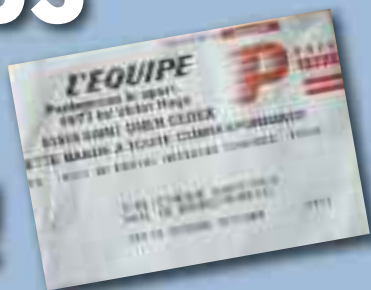


- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référent : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur avec, pour ce numéro, la participation de Florence Lemesle, stagiaire au service Communication.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Photos de couverture : Michel Ogier, Philippe Riou, Cesson Retraite Active et service Communication - Ville de Cesson-Sévigné.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 39 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} septembre : mercredi 17 août avant 12h**. Pour le **CIM du 15 septembre : mercredi 31 août avant 12h**, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

CESSON-SÉVIGNÉ, VILLE LA PLUS SPORTIVE DE FRANCE !



Les résultats sont tombés le mercredi 8 juin : Cesson-Sévigné a remporté le challenge de la Ville la plus sportive de France, dans la catégorie des moins de 20 000 habitants.

Organisé chaque année depuis 1937 par le journal l'Équipe, ce titre récompense les efforts fournis par une municipalité en faveur du sport. Au départ, 30 communes étaient candidates. Cinq ont été sélectionnées : Cesson-Sévigné, Mende (Lozère), Liffré (Ille-et-Vilaine), Arques (Pas-de-Calais) et Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).

Cesson, Sport grandeur nature

Le fil rouge de la candidature était Cesson, sport grandeur nature avec tout à portée de la main. D'où le choix de partir du golf en remontant la Vilaine jusqu'au pôle France de canoë-kayak pour montrer les nombreux équipements au jury lors de sa visite en avril.

Les équipements

Ils ont progressé régulièrement avec une multiplicité de l'offre : piscine sport et loisirs,

stade d'eaux vives, pôle France de canoë-kayak, golf, boulodrome, Palais des sports, espace sportif Bourgchevreuil (Cosec), salle Beausoleil, halle des sports du lycée, salle d'escrime et d'arts martiaux, stade municipal, centre équestre, terrains de football et de tennis, parcours d'orientation, pas de tir à l'arc, (en construction : la salle de tennis de table). Sans oublier les nombreuses pistes cyclables et les sentiers qui sillonnent la commune. Le développement durable était un des critères du jury, y compris dans la conception des équipements.

Les pratiquants

De la femme enceinte aux bébés nageurs, jusqu'aux personnes âgées, tous les Cessonnais sont concernés ! Au total, 5 845 licenciés ont été recensés. Les femmes représentent 37 % des effectifs licenciés. Le sport est reconnu et prisé : 40 % de non-Cesson-





Mardi 14 juin s'est déroulée la dernière soirée des acteurs du sport, organisée dans le cadre du challenge.

nais viennent pratiquer dans la commune. Les écoles de sports permettent aux enfants de tester les disciplines avant de se spécialiser. Une spécificité cessonnaise ? L'activité de remise en forme à la piscine pour les femmes atteintes d'un cancer.

La proximité

Les équipements ont été installés près du centre-ville, pour permettre aux scolaires de s'y rendre facilement ainsi que tous les Cessonnais. Qu'est-ce qu'il n'y a pas à Cesson-Sévigné ? Le rugby, la boxe, une patinoire. *“Nous jouons la complémentarité, confie Michel Bihan, le maire, nous essayons d'embrasser toutes les formes de pratique et d'activités sportives, sauf celles qui sont à proximité de la commune.”*

À voir

La vidéo, réalisée pour le challenge par le Vidéo Club Cessonnais et Jean-Yves Dagnet, scénariste professionnel, est disponible sur le site de la Ville (www.ville-cesson-sevigne.fr). Les 8 heures d'images ont été réduites à un

film de 4,55 minutes pour répondre aux exigences du jury. Cet apport audiovisuel a joué un rôle majeur dans l'attribution de ce challenge national.

Une reconnaissance et un encouragement

C'est une reconnaissance de l'existant et de tout ce qui a été fait. *“Cela récompense tous les acteurs du sport, précise Raymond Trichard, adjoint chargé des sports et des loisirs. Les nombreux bénévoles encadrent, œuvrent au quotidien, ils assurent le rayonnement de Cesson-Sévigné et la promotion de la Ville à travers leurs activités.”* L'ensemble du personnel communal développe les premières règles de l'esprit sportif permettant à chacun une intégration dans la société.

À venir

Des panneaux d'entrée de ville vont être installés prochainement pour montrer cette distinction. Une soirée spéciale sera organisée à l'automne, pour la remise du trophée.

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

Plusieurs activités, stages et animations sont proposées aux enfants et adolescents cet été. Les structures de loisirs et le patrimoine naturel de la ville permettront également à tous de passer de bons moments de détente avant la rentrée de septembre !



Pour les tout-petits jusqu'à 4 ans

La Maison de l'enfance "Comptine et Cie" propose différents modes d'accueils collectifs adaptés aux besoins des familles pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Pour une 1^{re} inscription, il est nécessaire de constituer un dossier administratif. Fermeture du lundi 1^{er} au vendredi 19 août. Réouverture le lundi 22 août.

■ Maison de l'enfance – 28, rue de Belle-Epine. Tél. : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49. service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

Pour les 4-11 ans

Il peut encore y avoir des créneaux disponibles, des séances d'activités qui ne sont pas complètes au centre de loisirs.

■ Se renseigner auprès des animateurs au 02 99 83 52 00 ou par courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Pour les 10-13 ans à la maison des jeunes l'Escale

Dates	Activités ou projet	Horaires	Tarifs
1/08	Accueil informel	14h-18h30	–
2/08	Activité nautique avec le stade d'eaux vives	15h-17h30	–
	Soirée Jeux de société	20h30-22h	–
3/08	Golf	10h30-12h	–
	Triathlon : baby-foot, billard, ping-pong	14h-17h	–
4/08	Bowling	14h-18h30	5 €
	Soirée Futsal	20h-21h30	–
5/08	Ultimate + thèque	14h-17h	–
8/08	Barbecue + jeux	16h-22h	2 €
9/08	Activité nautique avec le stade d'eaux vives	15h-17h30	–
10/08	Tournoi de jeux vidéo	14h-17h	–
11/08	Bracelet en macramé	10h-12h	2 €
	Au choix des jeunes	à définir	à définir
12/08	Karting + soccer	14h-17h	14 €
16/08	Activité nautique avec le stade d'eaux vives	15h-17h30	–
17/08	Tournoi jeux d'adresse	14h-17h	–
	Soirée "La Fureur à l'Escale"	20h-22h30	–
18/08	Parcours aventure (prévoir pique-nique)	11h-18h	8 €
19/08	Matinée sportive	10h-12h	–
	Au choix des jeunes	à définir	à définir
22/08	Course d'orientation au parc de la Monniais	10h30-12h	–
	Barbecue + jeux	17h-22h	2 €
23/08	Activité nautique avec le stade d'eaux vives	15h-17h30	–
24/08	Tournoi de beach-volley à Acigné	13h30-18h30	1 €
25/08	Stage "Sport de Vent": création de cerf volant	8h30-17h	à définir
26/08	+ initiation au char à voile (prévoir pique-nique)		
29/08	Accueil informel + préparation Fête de fin d'été	14h-18h30	–
30/08	Activité nautique avec le stade d'eaux vives	15h-17h30	–
31/08	Stage de marionnettes	10h-12h	à définir
1/09	(initiation à la fabrication et à la manipulation)	et 14h-17h	

"7 ouvert !", le 7 juillet

Quelques jeunes de l'Escale ont réalisé des installations de Land-art avec Claire Deleurme, en mai dernier. D'autres ont participé, avec l'artiste-plasticienne Alexandra Vincens, à des créations culinaires. Tous proposent aux familles, voisins ou amis d'accompagner les artistes lors d'un Art-péro itinérant sur les traces de l'éphémère, de 18h30 à 20h. "Au bout du plongeur" vous in-

vite donc à un "7 à déguster !", le 7 juillet. "7 ouvert !" est le nom du rendez-vous donné chaque 7 du mois (au domaine de Tizé ou dans un autre lieu). Selon les inspirations, il prend la forme de rencontres, répétitions d'artistes, soirées festives... **Ouvert à tous, le "7 ouvert !" - espace du dire, du faire, de l'être ensemble - est à la fois une tentative et une proposition d'expérience.**

Pour les 10-13 ans à la maison des jeunes de l'Etournel

Dates	Activités ou projet	Horaires	Tarifs
16/08	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
17/08	Matinée pêche (venir avec tout le matériel nécessaire) Ouvert aux 10-17 ans	10h-12h	-
	Peinture sur verre	14h-17h30	2 €
18/08	Parcours aventure : escalade, via ferrata et accrobranche	11h-18h	8 €
19/08	Après-midi "Au Choix des jeunes"	à définir selon l'activité	
22/08	Accueil informel	14h-17h	-
	Soirée barbecue+ jeux	17h-22h	2 €
23/08	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
24/08	atelier fabrication instrument de musique + initiation musicale	14h-18h	11 €
25/08	Après-midi "Au choix des jeunes"	à définir selon l'activité	
	Soirée Murder médiévale. Ouvert au 11-17 ans	à définir	-
26/08	Troll ball	14h-18h30	-
29/08	Accueil informel	14h-18h30	-
30/08	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
	Soirée jeux de plateaux (Zombis, Citadelle...)	20h-22h30	-
31/08	Visite des Machine de l'île à Nantes (à confirmer) Prévoir pique-nique	11h-18h	4 €
1/09	Accueil et préparation fête de fin d'été	14h-18h30	-

Pour les 10-13 ans, les programmes de juillet sont parus dans le CIM du 15 juin.

Pour les 14-17 ans de l'Escale et de l'Etournel

Dates	Activités ou projet	Horaires	Tarifs
2/08	Motocross + VTT	à définir	à définir
4/08	Nocturne barbecue	18h-23h	5 €
8/08	Initiation jonglerie	14h-18h30	gratuit
10/08	Nocturne tournoi console	20h-23h	gratuit
11/08	Multisports aux choix	14h-18h30	gratuit
16/08	Pétanques/palets	14h-18h30	gratuit
18/08	Nocturne flipper/billard	18h-23h	gratuit
19/08	Atelier pochoir : peinture à la bombe	14h-18h30	à définir
23/08	Nocturne bowling/karting	selon activité	selon activité
25/08	Nocturne Murder Médiéval (Mordelles)	20h-23h	2 €
30/08	Parcours Via ferrata de nuit	à définir	8 €
1/09	Tournoi console	14h-18h30	gratuit

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

Les jeunes cessonnois auront de quoi faire... Festivals, constructions et course de radeaux, sorties ludiques, initiations diverses, Les Tombées de la nuit, sorties à Saint-Malo ou activités sportives, le programme est disponible à l'Escale, à l'Etournel et sur le site internet de la Ville - rubrique Jeunesse. Si tu as des envies ou des idées de sorties, n'hésite pas à venir en parler aux animateurs : ils seront là pour t'écouter et t'aider à les organiser.

Attention : les maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel seront fermées le 15 juillet. L'Etournel sera fermée du 1^{er} au 13 août.

■ **Renseignements :** Maison des jeunes l'Escale - allée de Champagné.
Tél. : 02 99 83 82 75. Maison des jeunes l'Etournel - 4, rue Carrick-on-Shannon.
Tél : 02 99 83 09 68.



Et pour tous, rendez-vous le vendredi 2 septembre pour la fête de l'été au Placis Vert avec jeux, pique-nique géant, concerts...

Détente à la médiathèque

Pour que l'été rime avec détente, des centaines de "coups de cœur" enfants, ados et adultes vous attendent à la médiathèque du centre culturel, aussi bien en lectures qu'en musiques. L'équipe met également à l'honneur les nouveautés DVD et livres : venez vite découvrir ses dernières acquisitions ! **Pour vous faire plaisir cet été, la médiathèque donne la possibilité d'emprunter**

pour 6 semaines jusqu'à 10 livres ou revues, 5 CD et 1 DVD (sur les cartes adultes uniquement). Elle vous accueille du lundi 4 juillet au samedi 3 septembre, le lundi et le vendredi de 15h à 19h mais aussi le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Attention : la médiathèque sera tout de même ouverte le samedi 9 juillet.

■ **Renseignements :** 02 99 83 52 00 et sur le site de la Ville.



L'équipe de la médiathèque livre ses coups de cœur pour l'été.

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

À la découverte des histoires et légendes de loups-garous en Bretagne avec Julie Trévily

Julie Trévily est une passionnée de lecture et d'écriture. Elle a fait sa thèse en information et communication sur la maison du futur puis s'est lancée dans une thèse d'histoire sur les loups-garous. "Au fil de mes recherches, j'ai trouvé des textes intéressants, beaucoup étaient oubliés. D'où l'idée d'écrire ce livre, avec l'objectif de donner vie aux animaux mythiques de notre pays et en particulier de la région". Ses sources sont variées : procès de sorcellerie, essai de médecine, histoires racontées... Elle a trouvé matière dans les bibliothèques et sur internet, "Cela nécessite beaucoup de vérifications : il faut souvent croiser les sources". Pour écrire son 1^{er} livre, il a aussi fallu un gros travail de traduction, de l'anglais au français mais aussi du vieux-français. Au total, le livre est le résultat de 2 ans de recherches. "J'ai fait des photos sur site, ainsi que mon compagnon, Ro-



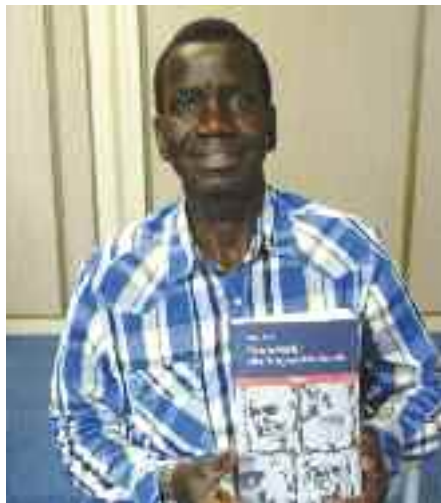
main Ferré, qui est photographe indépendant." Elle projette de faire des séances de dédicaces au centre culturel.

Pratique : *Histoires et légendes de loups-garous en Bretagne*, éditions Alan Sutton (site : www.editions-sutton.com). Tarif : 12 €

■ **Contact :** Julie Trévily au 06 80 12 63 29, blog : julietrevily.com

Les fragments de vie d'Abdou Diouf

Sorti en février dernier, *Patchwork : des fragments de vie* est le 1^{er} roman du Cessonnais Abdou Diouf. Il y parle de la société sénégalaise, pays dont il est originaire. "J'ai commencé à écrire en primaire, essentiellement le soir, et des poèmes sur différents thèmes. J'ai fait une partie de ma scolarité au Maroc puis je suis arrivé en France pour faire une prépa à Chateaubriand afin d'intégrer l'école nationale supérieure d'agronomie, en 1984.



Après un DESS en marketing, je suis aujourd'hui enseignant en technologie alimentaire et en mercatique." Pour cette tête bien pleine, l'écriture est donc une fenêtre où il peut laisser libre cours à son imaginaire et à sa spontanéité. Dans ce roman, Abdou Diouf invite au voyage, dans un village au Sénégal. "Je parle de la société, de l'homosexualité ou de la condition féminine à travers une galerie de personnages qui évolue entre l'Afrique, l'Asie et la France. Il y a à la fois du suspens et de l'humour pour un roman grand public." Le message qu'il souhaite délivrer ? "L'importance de la transmission entre les générations. La vie peut être dure mais belle aussi. Cet ouvrage est un peu autobiographique car petit, ma grand-mère me racontait des contes, le soir. Je m'élevais grâce à cela..." La totalité des recettes du livre sera versée au profit d'un quartier de Dakar pour aider des jeunes filles vivant dans la rue à s'insérer.

Pratique : *Patchwork : des fragments de vie*, éditions Publibook. Prix : 26 €. Disponible sur le site de l'éditeur et à la librairie Chapitre Forum du livre, à Rennes.

■ **Contact :** Tél. : 06 80 99 08 65
abdou.diouf@wanadoo.fr

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES



Parcours d'orientation: une activité gratuite

Les vacances sont le bon moment pour découvrir en famille le parcours d'orientation du parc de la Monniais. C'est gratuit et pour tous les niveaux (parcours enfants et adultes, évolutifs, de la découverte au perfectionnement). La course d'orientation est une discipline sportive qui se pratique avec une carte très précise. L'objectif est de réaliser un circuit en passant par des points de passage obligatoires (borne de poinçonnage) par l'itinéraire de votre choix.

Où se procurer les cartes ?

En les téléchargeant sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr - rubrique Sports et au stade d'eaux vives - 2, rue de Paris. Tél. : 02 23 45 18 18. Ce parcours d'orientation est aussi une façon de découvrir le parc de la Monniais. Sur plus de 39 hectares, il possède une cinquantaine d'essences sylvestres rares ainsi qu'une bambouseraie. Les horaires pendant les vacances : du lundi au vendredi de 16h à 21h, le samedi et dimanche, de 12h à 21h.

Stages à la piscine sports-loisirs

Pendant les vacances, à partir du 4 juillet, les bassins ludique et sportif sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 21h et les week-ends et jours fériés de 9h à 19h jusqu'au dimanche 11 septembre. **Deux stages d'apprentissage de la natation sont proposés (à partir de 6 ans et après le CP) :**

- du 4 au 29 juillet de 9h à 10h du lundi au vendredi, sauf le 14 juillet ;
- du 1^{er} au 26 août de 9h à 10h du lundi au vendredi, sauf le 15 août.

Stages multisports :

- du 4 au 8 juillet (7-9 ans et 10-12 ans) ;
- du 16 au 19 août, du 22 au 26 août et du 29 au 2 septembre (8-12 ans).

Des stages d'apprentissage de la natation sont proposés aux enfants, à partir de 7 ans, chaque matin de 9h à 10h en juillet et en août (stages d'un mois).

Entrée adulte : 4,40 € et enfant : 3,50 €. Gratuit pour les moins de 3 ans.

■ **Infos complémentaires : 02 99 83 52 00 et sur le site de la Ville.**

Stages au golf municipal

Il peut rester des places pour les stages organisés par le golf municipal, concernant les juniors (8-16 ans) et adultes. Après des travaux de réfection de certains greens, la totalité du parcours est désormais disponible.

■ **Renseignements auprès de Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.**

Embarquez

au stade d'eaux vives

Du 4 juillet au 4 septembre :

- Promenade du lundi au vendredi, de 14h à 19h ; le samedi et le dimanche de 14h à 18h (tarif 1 heure : 4,80 € par adulte et 2,90 € par enfant).
- Eaux vives du lundi au vendredi, de 17h30 à 19h30 ; le samedi et le dimanche de 15h à 18h (tarif : 14 € par adulte et 8 € par enfant).

Des stages (découverte et initiations, perfectionnement dès 11 ans, multi-activités 11-15 ans) sont également organisés cet été.

■ **Renseignements : 02 23 45 18 18 ou stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr**



VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

Balades et stages au centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et cheval à partir de 5 ans ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.

- Renseignements complémentaires : 02 99 83 48 53.

Stage de cirque pour les 4-16 ans

L'école de cirque "En piste !" propose des stages d'été du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 29 août au vendredi 2 septembre **pour les 4-6 ans**, de 10h à 12h. Prix : 70 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). **Pour les 7-16 ans**, de 14h à 18h. Prix : 140 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). Un intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Attention : ce stage n'aura lieu que sous réserve de disponibilité d'une salle municipale.

Inscriptions accessibles directement sur le site internet.

- Infos, inscriptions et réinscriptions sur le www.enpiste.123.fr
Courriel : enpiste.cirque@orange.fr
Tél. : 06 43 18 26 09 ou 06 82 44 59 03.

**Stages de tennis de table**

Deux stages ont lieu dans la salle du cours de la Vilaine de 9h30 à 17h30, **du lundi 4 au vendredi 8 juillet (complet sauf désistement) et du lundi 18 au vendredi 22 juillet (reste quelques places)**. Ces stages sont prévus pour les **débutants et les joueurs confirmés de 8 à 14 ans**. Au programme : tennis de table avec séances par groupe de niveau - découverte/initiation - perfectionnement technique et passage des diplômes (grades) - sorties accrobranche - laser-game - piscine - sports collectifs - jeux de plein air. Coût du stage : 135 €.

- Renseignements : 06 67 39 80 89
ou 09 51 90 47 51.
Courriel : anthonybreton@gmail.com

Stages de tennis pour jeunes et adultes

L'OCC Tennis organise des stages :

- spécifique tennis ;
- tennis, laser-game, golf, rafting, canoë, sports collectifs (stage journée jeunes).

- Renseignements et inscriptions au secrétariat du tennis : 02 99 83 86 62
ou 06 60 69 48 84.

Se faire une toile au cinéma art et essai

"Le Sévigné" reste ouvert jusqu'au dimanche 24 juillet. Il rouvrira ses portes le mercredi 17 août avec, notamment au programme pour les plus jeunes, Kung Fu Panda 2 en 3D. Tarif plein : 6,80 € et réduit : 5 €.

- Cinéma "Le Sévigné" - 43, rue du Muguet.
Programmes et horaires sur le répondeur : 02 99 83 12 21 et sur le site : ville-cesson-sevigne.fr

La téléphonie à l'Espace Ferrié

Le musée des Transmissions reste ouvert tout l'été avec son exposition temporaire dédiée à l'histoire de la téléphonie, tous les jours de 14h à 18h, sauf le mardi. Tarif plein : 4 € et demi-tarif pour les demandeurs d'emploi, anciens combattants et anciens militaires. Gratuit pour les moins de 26 ans, handicapés, enseignants et personnels défense.

- Espace Ferrié - avenue de la Boulais.
Tél. : 02 99 84 32 43.

VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

Convivialité sur les marchés →

Pendant les vacances, le marché bio du mercredi après-midi et le marché du samedi matin restent ouverts. Le marché du samedi se tient de 8h30 à 13h, sur la place du Marché. Le marché bio est installé de 16h30 à 19h30 sur la place de l'Église.

Des aires de jeux dans les quartiers ↓

Elles concernent les enfants à partir de 2 ans et jusqu'à 13 ans. Chaque aire de jeux dispose d'un panneau sur lequel sont indiquées les règles d'utilisation et surtout les âges requis pour utiliser les différents modules. Pour la sécurité des enfants, merci de bien vouloir respecter les indications avant toute utilisation.



Localisation des aires de jeux.

**À côté de chez vous...**

Ferme animation de Thorigné-Fouillard
Promenades à dos des minis poneys et en calèche, le dimanche 30 juillet de 14h30 à 18h, rue de la Clotière à Thorigné-Fouillard. Visite également des animaux de la ferme et du jardin animé, très garni à cette saison. Entrée gratuite. 1,5 € par balade pour tous. Des visites et balades sont également proposées sur rendez-vous, il suffit juste de proposer deux dates et heures souhaitées, par mail de préférence, à daniel.hary@wanadoo.fr ou au 02 99 62 01 00.

■ Blog : fermeclotiere.canalblog.com

Le festival Quartiers d'Été

Comme chaque année, le parc des Gayeulles de Rennes accueille le festival Quartiers d'Été, mardi 19 et mercredi 20 juillet de 14h30 à 1h30. Pour y aller avec le Star, rien de plus simple : une fois dans Rennes, la ligne de bus 3 vous emmène directement à l'entrée du parc. Horaires et plan de la ligne sur star.fr. Pour le retour, un bus vous attend tout près du parc à la fin des festivités les deux soirs, avenue du Gallet, et vous ramène directement à Cesson-Sévigné. Des amis Star seront là pour vous guider jusqu'au lieu de départ. Au programme : mardi 19 juillet : Staff Benda Bilili (musique congolaise), D'Askar (musique palestinienne), Leila and the Koalas (jazz folk reggae). Mercredi 20 juillet (sous réserve) Blitz The Ambassador (hip-hop), Youssoupha (rap), Ze Clash (breakdance), Unité Mau-Mau (hip-hop).

SAISON CULTURELLE 2011-2012 : LAISSEZ-VOUS ENCHANTER

La nouvelle saison culturelle, préparée par la direction de l'Action culturelle, débutera le 11 octobre avec le festival "Le grand soufflet". Un premier spectacle plein d'énergie et d'humour qui donne le ton pour les nombreux autres rendez-vous. Le programme complet est à consulter sur le site de la Ville. La plaquette est également disponible à l'accueil du centre culturel. Voici un avant-goût...

Cette nouvelle saison s'articule autour de nombreuses disciplines artistiques : théâtre, danse, musique ou arts de la rue. Les liens avec les festivals se confirment et de nouveaux partenariats viennent encore témoigner de la place de Cesson-Sévigné dans l'offre culturelle de la métropole rennaise : Le Grand Soufflet, Jazz à l'Ouest, Les Transmu-

sicales, Jazz à l'Étage, Mythos, L'Image Publique et le Festival des Sciences.

Les pôles du centre culturel Musique-Danse, Arts Plastiques, Médiathèque, Patrimoine et Culture Jazz complètent cette saison qui s'adresse ainsi à tous les publics avec des spectacles de petites formes et des actions de proximité.



Colombe

*Instants critiques*

© STIFFACE - MANUELLE TOUSSAINT

Théâtre

- **Colombe**, de Jean Anouilh, avec Anny Dupérey et Sara Giraudeau le dimanche 20 novembre.
- **Un mardi à Monoprix** avec Jean-Claude Dreyfus les mardi 29 et mercredi 30 novembre.
- **Henri IV, le bien aimé** avec Jean-François Balmer et Béatrice Agenin le mardi 10 janvier.
- **Dans l'œil du judas**, théâtre et manipulation d'objets, le mardi 7 et mercredi 8 février.
- **Des souris et des hommes**, de John Steinbeck, le jeudi 26 janvier.
- **L'Idéal club** - C^{ie} Les 26 000 couverts, le vendredi 2 et le samedi 3 février.
- **Instants critiques**, d'après l'émission Le Masque et La Plume sur France Inter.

*Un mardi à Monoprix*

© ERIC DIDYM

Adaptation François Morel et Olivier Broche le jeudi 15 mars.

- **Le repas des fauves** le mardi 28 mars. Molière du metteur en scène 2011, Molière adaptateur/traducteur et Molière du théâtre privé.

*Marianne Faithfull*

© PATRICK SWIRC

Musique

- Jazz avec **Youn Sun Nah** (nouvel album "Same Girl") – Festival Jazz à l'Ouest - mardi 8 novembre.
- Rock, soul et pop avec **Marianne Faithfull** – en partenariat avec les Transmusicales - mercredi 23 novembre.
- **Un concert lors du Festival des Trans Musicales** le vendredi 2 décembre.
- **Louis Chedid** le vendredi 16 décembre.
- Musique du monde avec **Gianmaria Testa** (nouvel album "18 000 jours") le vendredi 20 janvier.
- **Zazie** (nouvel album "Za7ie") le jeudi 2 février.
- Blues avec **Pat Cohen et Pat Wilder** - Festival Jazz à l'étage - jeudi 8 mars.
- Performance plastique / musique avec **Page Blanche** – C^{ie} Amoros - samedi 28 avril.
- **Octuor à vents** - Orchestre de Bretagne - dimanche 26 juin.

SAISON CULTURELLE 2011-2012



Louis Chedid

© BERNARD BÉRIANT



Zazie

© LAURENT SEROUSSI

Danse

- **Jeu de Danse** - C^{ie} Facécie - vendredi 21 octobre.
- **Casse Noisette** - entre danse et arts du cirque - avec la troupe acrobatique de Dalian - mardi 17 janvier.
- **Festival "En Avant Scène"** à la mi-février avec deux spectacles **Homme Animal** et **Récital**, autour de la culture hip-hop.
- **Les Ballets Jazz de Montréal** - mardi 3 avril.
- **Les Glacières Bleues** - performances chorégraphiées (pique-nique artistique), dimanche 25 septembre et dimanche 26 juin.



Casse Noisette

© MICHEL LUDVAC

Humour

- **La vie va où ?** avec Michèle Guigon, le mardi 15 novembre (soirée réouverture du Carré Sévigné).
- **Mickaël Grégorio** le mardi 6 décembre.
- **PSYcause(s)** - C^{ie} de la Deuxième Vie - Festival Mythos - vendredi 6 avril.
- **Emma la clown, voyante extralucide** le samedi 12 mai.

Spectacles Jeune public

- Marionnettes et théâtre d'objets avec **J'ai grandi ici** - Théâtre Foz - dimanche 27 et lundi 28 novembre.
- Marionnettes avec **Johnny** - C^{ie} Tara Théâtre - vendredi 6 janvier.
- **Mano Viva** - C^{ie} Girovago et Rondella - dimanche 29 et lundi 30 janvier.
- **Dans l'œil du judas**, théâtre et manipulation d'objets, le mardi 7 et mercredi 8 février.
- **Jérémy Fisher** le mardi 13 mars.

Le centre culturel propose aussi un programme annuel d'expositions à la galerie Pictura, dédiée à la création contem-



Les Ballets Jazz de Montréal

© JEAN TREMBLAY

poraine, et dans le hall du centre culturel, avec des expositions diversifiées. La programmation est assurée par les pôles Art Plastique et Patrimoine.

Michèle Guigon



© P.E. RASTOIN

Galerie Pictura (Expositions d'Art Contemporain)

- **Georges Dussaud**, du 19 septembre au 15 octobre.
- **Philippe Mayaux "Traits d'humeur"**, du 18 octobre au 10 décembre. Un colloque sera proposé le jeudi 24 novembre. En collaboration avec l'Université de Haute Bretagne et l'école supérieure d'Arts de Bretagne.
- **Figure-toi** – exposition collective, du 10 janvier au 11 février.
- **Tremplin** jeune création en Bretagne – exposition collective, du 6 mars au 28 avril.
- **Panique** - Lithographies de Topor, du 25 avril au 26 mai.
- **Collectif photographes "Il pleut encore"**, en résidence au pôle Arts Plastiques.

Expositions temporaires

- **J'aime, j'aime pas, j'aimerais** d'Adrien Duquesnel (festival l'image publique organisé par Photo à l'Ouest), du lundi 19 septembre au jeudi 6 octobre.
- **L'arbre la forêt** (festival des Sciences), du lundi 10 octobre au vendredi 4 novembre.
- **La Haie d'Honneur** (festival Les Transmusicales), du lundi 21 novembre au vendredi 9 décembre.



© MICHEL BAUDY

- **Pêche en mots salés**, de Catherine Le Goff, du lundi 9 janvier au vendredi 3 février.
- **Du cake walk au hip-hop** (festival En Avant Scène), du mercredi 8 février au vendredi 3 mars.

2012 : naissance du projet "Regards sur la ville", autour de la peinture pour les créateurs amateurs et professionnels ayant envie de poser leur regard sur Cesson-Sévigné...

Regards sur la ville, du jeudi 26 au dimanche 29 avril, est une manifestation dédiée à l'exposition et à la création d'œuvres picturales. Nous invitons les artistes peintres à poser leur "Regard" imaginaire et poétique autour d'une thématique, celle de la ville de Cesson-Sévigné. "La ville" dans sa diversité (urbaine et/ou rurale), le territoire cessonais comme lieu de vie. Lors de cette première édition, les œuvres préalablement sélectionnées seront exposées dans différents lieux à proximité du centre culturel. Trois prix seront décernés aux artistes : un prix de la Ville et un prix du public pour les œuvres exposées et un prix de la Ville pour les œuvres créées in situ, le samedi 28 avril.

■ Plus d'infos sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et regardssurlaville@ville-cesson-sevigne.fr

- **Pratique : Informations : 02 99 83 52 20.**
Courriel : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr
Ouverture billetterie : le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30, le mercredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30. Fermé le samedi, du 23 juillet au 28 août. Fermeture du service accueil billetterie du 1^{er} au 15 août.

Pour plus de lisibilité, le programme de la saison culturelle est complété par l'agenda culturel trimestriel "Voulez-vous sortir ?".



Karima Bezza, Michel Bihan et Alain Thomas, conseillers communautaires.

Décisions prises en bureau du 12 mai 2011

Action foncière :

convention de mise en réserve

Rennes Métropole a exercé son droit de préemption urbain au 38, cours de la Vilaine pour un bâtiment de plusieurs appartements et commerces sur une surface de 506 m². Cette acquisition a pour objet de constituer une réserve foncière (pour 5 ans) pour le renouvellement urbain en centre-ville, sur l'îlot de l'ancienne mairie. Coût : 420 000 €.

Développement durable

- **Projet "Bretagne à grande vitesse" : convention de financement de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de la Loire**

Rappel de l'enjeu : Rennes à 1h27 de Paris. La mise en service est prévue fin 2016. Coût du projet : 3 334 M€. Grâce au taux de financement de Réseau Ferré de France de 43 %, des cré-

aits européens de 11 M€ et de l'accord du Conseil régional pour partager entre les co-financiers la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers qu'il perçoit, **la contribution financière de Rennes Métropole est désormais évaluée à 43,825 M€ au lieu de 90 M€ prévus.**

- Une subvention de 31 000 € est allouée à la **Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)** pour ses missions dont le suivi de la charte d'urbanisme et du centre de documentation. La MCE va également percevoir 17 500 € pour le programme "Halte à la pollution dans la maison" et 13 500 € pour le programme "Eau et pesticides".

Culture

Aux Champs Libres, le Pass Expos journée est fixé à 3 € (2 € tarif réduit) pour une séance supplémentaire au Planétarium. Même tarif pour le billet journalier à l'Espace des sciences.

Opérations d'aménagement

Projet Zac "ViaSilva Ouest" : mandat d'études à "Territoires publics"

Les études pour la constitution de **dossier de création** de la Zac (programmation, études urbaines et paysagères, études d'impact...) s'élèvent à 705 000 € pour 20 mois. Les études pour la constitution du **dossier de réalisation** de la Zac (loi sur l'eau, étude marché...) s'élèvent à 380 000 € pour 10 mois. Ces travaux sont confiés à la société publique locale d'aménagement "Territoires Publics". Coût de rémunération : 288 602 €.

Action foncière

Rennes Métropole va conclure avec L'Établissement public foncier de Bretagne une convention de portage sur le périmètre du **projet ViaSilva 2040** avec l'instauration d'un droit de préemption sur la partie cessonnaise, hors Zad (zone d'aménagement différé).

Développement économique

Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) : les opérations menées ont vocation à prendre en charge des actions en faveur des publics en grandes difficultés. Le Plie s'appuie sur 5 axes stratégiques :

- renforcer l'efficacité du retour à l'emploi ;
- agir pour faciliter les transitions professionnelles et la sécurisation des parcours ;
- renforcer les coopérations avec les dispositifs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ;
- améliorer l'articulation avec le secteur économique ;

- promouvoir la création d'entreprises et le développement de nouvelles activités en fonction des besoins exprimés.

Sur Rennes Métropole, plusieurs structures bénéficient de ces financements (350 511 €). Ses actions sont d'ailleurs éligibles au concours du Fonds social européen.

Voirie et infrastructures

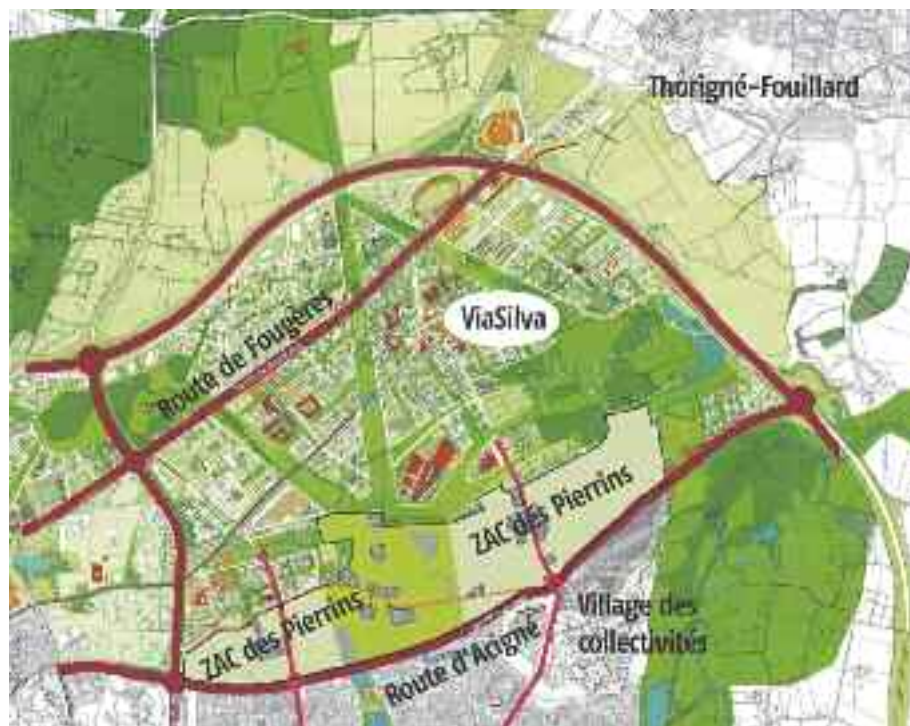
Zone d'activités de Coësmes sur Cesson-Sévigné : Rennes Métropole entretient et gère, au nom de la compétence d'intérêt communautaire, la voirie des rues du Chêne Germain et de la Touche Lambert, aménagées dans le cadre de l'ex Zac de Coësmes. En accord avec la Ville de Cesson-Sévigné (Conseil municipal du 25 mai dernier), divers travaux sont envisagés pour :

- améliorer l'accès aux entreprises de Rennes Atalante ;
- accompagner l'urbanisation de ce secteur (prolongement de la ligne 1) ;
- préparer l'arrivée du métro : la rue de la Touche Lambert est prolongée jusqu'au boulevard des Alliés. La ligne 1 suivra cette rue jusqu'au futur terminus des Champs Blancs. Le carrefour entre la rue du Chêne Germain et le boulevard des Alliés sera mis à niveau après démolition du passage inférieur. Coût de ces aménagements : 3 000 000 €.

Transports collectifs

- 505 682 € vont être versés à la Ville de Cesson-Sévigné pour la réalisation du programme de **mise en accessibilité du réseau de transport** et la réfection de la chaussée, rue des Lacs empruntée par la ligne 30 (40 rotations par jour) ;
- **Tarif Star** : le ticket passe de 1,20 € à 1,30 €.

Zac les Pierrins : convention de portage foncier avec l'EPF



Les projets de ViaSilva et des Pierrins, compte tenu de leur ampleur et de leur impact au plan de la croissance urbaine et socio-économique régionale, ont été retenus par Foncier de Bretagne.

Le 9 juin, la Ville de Cesson-Sévigné a signé une convention de portage foncier avec l'EPF (Établissement public foncier de Bretagne). Pourquoi, comment : le maire, Michel Bihan, explique.

Zac Les Pierrins : où en sont les négociations foncières ?

À ce jour, 68 ha de la Zac Les Pierrins sont sous maîtrise publique et 25 ha restent à acquérir dans la nouvelle configuration du dossier de création de la Zac en cours de modification.

Pourquoi une convention avec l'EPF ?

Depuis 2008, le budget de la commune supporte financièrement les acquisitions foncières pour un montant de 2,4 millions d'euros. Tant que le dossier de réalisation de

la Zac ne sera pas établi, un budget annexe indépendant ne pourra pas être créé. D'où l'idée d'examiner la possibilité technico-financière de portage des terrains restant auprès de l'EPF. Concrètement, l'Établissement Public Foncier de Bretagne va acheter les terrains pour le compte de la Ville de Cesson-Sévigné et porter les acquisitions pendant 5 ans. La Ville devra régler à l'établissement public 2 % par an de frais de portage avant le rachat des terrains achetés au bout des 5 ans.

L'EPF, c'est quoi ?

Il s'agit d'un établissement public d'État à caractère industriel et commercial intervenant à l'échelle régionale. Sa mission principale est d'aider les collectivités à mener leurs projets de développement urbain et

économique en constituant pour leur compte des réserves foncières. EPF procédera donc aux acquisitions foncières nécessaires pour la commune qui par contre continuera à mener les négociations amiables.

Que prévoit la convention ?

Tout d'abord, un engagement financier de Foncier de Bretagne à hauteur de 2,5 millions d'euros. Ensuite, elle prévoit toutes les modalités liées aux acquisitions (négociations, préemption et au besoin expropriation). Le projet de convention avait été adopté lors du Conseil municipal du 22 avril dernier.

Quels sont les critères exigés pour l'intervention de l'EPF ?

Une densité de logements minimale de 60 logements par hectare, avec 50 % mini-



Le 9 juin, Daniel Cueff, président de Foncier de Bretagne, et le maire Michel Bihan ont signé la convention de partenariat sur le portage foncier des terrains de la Zac des Pierrins.

mum de logements sociaux (locatifs et accession), la réalisation de constructions performantes énergiquement. Ces conditions sont déjà prévues dans la conception de la Zac Les Pierrins.

La Zac des Pierrins à la mairie annexe



Le 11 juin, les Cessonnois ont pu découvrir la nouvelle mairie annexe. Elle accueille, jusqu'à la fin de cet automne, une exposition sur la Zac des Pierrins.



Nouveau lieu public sur la place de la Chalotais, la mairie annexe (anciennement CDAS) accueille désormais la Police municipale et les Sports-Loisirs au rez-de-chaussée, les Techniques-Urbanisme ainsi que les Marchés publics au 1^{er} étage. Une matinée "porte ouverte" a été organisée le 11 juin pour permettre aux Cessonnois de découvrir les locaux en présence

d'élus(e)s et d'agents municipaux. L'occasion également pour la Ville de présenter une exposition sur la modification du dossier initial de création de la Zac des Pierrins, dans le cadre de la concertation publique. Un registre d'observations est d'ailleurs à la disposition des habitants et ce jusqu'au 15 septembre.

Demande de carte d'identité et passeport

Quelques rappels utiles à la constitution d'une demande de **carte nationale d'identité** ou de **passeport** :

- la **présence du demandeur** est **nécessaire** tant pour le **dépôt** de la demande que pour le retrait du document ;
- les **personnes mineures** doivent être accompagnées **obligatoirement** du représentant légal pour le **dépôt** de la demande et le **retrait** du document ;
- **tous les documents** exigés pour l'ins-

Pièces à fournir pour une demande de carte nationale d'identité

Pour les personnes majeures :

- la carte d'identité plastifiée. Si 1^{re} demande ou modification d'état civil depuis la création de l'ancienne carte, fournir une copie intégrale d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile récent en original ;
- 2 photos d'identité identiques ;
- en cas de perte ou de vol : faire une déclaration et joindre 25€ en timbres fiscaux ;
- formulaire de demande (disponible en mai-

truction de la demande doivent être présentés en **original** ;

- les timbres fiscaux sont à se procurer avant le dépôt de la demande en mairie auprès du Trésor Public ou d'un bureau de tabac ;
- pour les personnes envisageant un séjour à l'étranger, la **vérification des conditions de sortie du territoire et des exigences des pays d'accueil** en terme de validité de pièce d'identité **doit être le préalable à toute réservation de séjour ou de billet d'avion.**

rie) sur lequel il faudra obligatoirement renseigner les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents.

Pour les personnes mineures :

En plus des pièces énumérées ci-dessus, vous devez présenter les pièces suivantes :

- la copie intégrale d'acte de naissance ;
- la pièce d'identité du représentant légal ;
- la preuve de l'autorité parentale.

Pièces à fournir pour une demande de passeport

Pour les personnes majeures :

- la carte d'identité plastifiée. Si modification d'état civil de-

puis la création de l'ancienne carte, fournir une copie intégrale d'acte de naissance ;

- le passeport ;
- un justificatif de domicile en original ;
- 2 photos d'identité identiques sauf si vous souhaitez les réaliser sur place ;
- en cas de perte ou de vol : faire une déclaration ;
- formulaire de demande (disponible en mairie) sur lequel il faudra obligatoirement renseigner les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents ;
- des timbres fiscaux. Consulter le tableau ci-dessous.

Pour les personnes mineures :

En plus des pièces énumérées ci-dessus, vous devez présenter les pièces suivantes :

- la copie intégrale d'acte de naissance ;
- la pièce d'identité du représentant légal ;
- la preuve de l'autorité parentale ;

- des timbres fiscaux. Consulter le tableau ci-dessous.

Si le **demandeur ne fournit pas ses photos** et les réalise en station :

Pour un majeur	89 €
Pour un mineur de 15 à 18 ans	45 €
Pour un mineur de moins de 15 ans	20 €

Si le **demandeur fournit ses 2 photos**

Pour un majeur	86 €
Pour un mineur de 15 à 18 ans	42 €
Pour un mineur de moins de 15 ans	17 €

Le dépôt des dossiers de passeport se fait sur rendez-vous pendant les horaires d'ouverture des stations biométriques :

- le lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- le mardi et le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45
- le jeudi de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- le samedi de 9h30 à 11h30

■ **Pour toutes interrogations ou cas particuliers, prendre contact avec la Mairie au 02 99 83 52 00.**



Des noms pour de nouvelles rues

Plusieurs programmes d'aménagements urbains et de constructions en cours nécessitent des dénominations de rues.

Dans le cadre de la construction du nouveau Centre technique municipal, une voie d'accès depuis la route de Chantepie vers le centre commercial Carrefour a été aménagée. Elle portera le nom de rue des Buttes.

La voie intérieure du programme de logements "Les terrasses de la Rivière", qui se connectera à la rue du Petit Marais, s'appellera rue de la Doenna.

Zac des Champs Blancs, la voie structurante qui traverse le site depuis la route d'Acigné en passant devant OET et arrivant sur le rond-point de Vaux, portera le nom d'avenue des Champs Blancs. Compte tenu de la vocation du secteur dans le domaine des télécommunications, il a été décidé de pren-



La voie structurante qui traverse la Zac des Champs Blancs va porter le nom d'avenue des Champs Blancs.

dre ce thème pour dénommer les rues qui desservent les grands immeubles de bureaux. Pour cela, l'association locale d'histoire des télécoms Armorhistel a offert son concours. Après sélection, il y aura donc la rue Samuel Morse, la rue Clément Ader, la rue Robert Keller et la rue Claude Chappe.

Aqueduc de Rennes I et II : enquête publique

Une enquête publique relative à la construction de l'aqueduc de Rennes I et II sur les communes de Rennes, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Liffré, Ercé-près-Liffré, Gahard, Saint-Aubin-du-Cormier et Mézières-sur-Couesnon est **prescrite du 4 juillet au 5 août**.

Cette opération consiste dans la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable sur 29 km à proximité de l'aqueduc centenaire dit de la Minette. Le dossier d'enquête, comprenant l'étude d'impact et un registre de consignation des observations, est tenu à la disposition du public à la mairie de Cesson-Sévigné, pendant ses heures d'ouverture. Raymond Le Coq est le commissaire-enquêteur. Le public pourra lui adresser ses observations par courrier à l'adresse suivante : mairie de Liffré – rue de Fougères – 35340 Liffré. **Il sera également à la disposition du public en mairie de Cesson-Sévigné, le mercredi 22 juillet de 9h à 11h.**

Rendez-vous au "Café mémoire", le 6 juillet

Certains habitants sont touchés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Leurs proches sont alors aussi concernés. Ces personnes s'isolent à domicile et les liens sociaux diminuent. D'où l'idée de mettre en place un "Café mémoire" pour aider à rompre avec cet isolement et permettre de se rencontrer dans un lieu convivial et ouvert à tous, de discuter autour d'un verre, d'échanger à partir d'un temps d'informations. **Le "Café mémoire" est une occasion pour sortir de chez soi, un lieu public pour profiter d'un moment de détente, de partage et de plaisir.** Il est organisé un mercredi par mois pour des rencontres régulières de 15h à 17h. **L'entrée est gratuite, seules les consommations sont payantes.** Il sera animé par Sandrine Legauffre, psychologue au sein des établissements médico-sociaux, et des bénévoles qui seront là pour accueillir chaque participant. Rendez-vous le **mercredi 6 juillet, à partir de 15h à "L'Hippocampe" - cafétéria de la piscine.**

■ Contact : Martine Lorée au 02 99 83 52 00. affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Les travaux et études en cours

Nouveaux logements sociaux →

Bouygues Immobilier s'est porté acquéreur d'un terrain au 73, rue de Rennes et rue des Vaux Parés. Objectif : construire 4 bâtiments totalisant 276 logements. Ce projet, nommé "Le cours Sévigné", s'articule autour d'une résidence étudiante sociale vendue à Aiguillon Construction, de 117 logements en accession libre, de 9 logements en accession aidée et d'une résidence de 46 logements gérée par l'opérateur social Archipel Habitat. La remise des clés pour cette dernière résidence aura lieu courant octobre. **À noter :** Cesson-Sévigné compte aujourd'hui 11 % de logements sociaux, soit 3 % de plus qu'il y a 3 ans.



Le 10 juin, Archipel Habitat et Bouygues Immobilier ont présenté la nouvelle résidence sociale à plusieurs représentants de la Ville.

Espace Citoyen

La limite de réception des offres des entreprises pour la construction de l'Espace Citoyen est fixée au 4 juillet. Le choix des entreprises interviendra fin juillet. Les travaux devraient débuter cet automne pour un an. Coût : 1 175 000 € H.T. pour 580 m².

Meilleure accessibilité sur le parking de la mairie annexe

Une voie d'accès va être aménagée pour permettre la livraison de matériels à l'arrière du bâtiment. Cette voie sera sans issue. Dans le même temps, un cheminement sécurisé va être créé pour permettre aux piétons et personnes à mobilité réduite de se déplacer entre l'Hôtel de Ville et la Mairie annexe. Ce nouvel équipement, réalisé avec un revêtement spécifique, sera opérationnel fin juillet. Coût : 25 000 € TTC.

Centre technique municipal (CTM)

Le CTM, sur le quartier de la Monniais, s'étend sur 4 hectares. Les travaux de voirie et les réseaux divers sont terminés. Il reste les plantations à faire cet automne. Le démantèlement de l'actuel centre technique est en cours. À noter que du fait de la période de moratoire, le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur les toitures, prévue dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire signée avec la société Greenergie Ouest, est retardé.

Salle de tennis de table ↓

Le bardage transparent, la voirie et les réseaux divers (VRD) sont en cours de finition. À l'intérieur du bâtiment, pose du carrelage et peinture également en cours pour une livraison prévue cet automne.



Plateau sécurisé à la Valette

Afin d'inciter les automobilistes à ralentir et aux piétons de traverser en toute sécurité entre le parking de l'espace Grippé et le Palais de sports, un plateau sécurisé a été réalisé pour un coût de 10 000 € TTC.

Le Carré Sévigné en travaux



Le chantier a démarré en juin et s'achèvera début octobre. La tribune a été déposée et sera remplacée. Le sol va être refait, le ragréage est en cours tout comme le remplacement du système de chauffage et de ventilation. Coût total : 1 000 000 € TTC.

Les abords du lycée Sévigné sécurisés

À partir du 10 juillet, la rue de la Chalotais va subir des travaux de sécurisation pour l'entrée et la sortie des lycéens. En effet, le secteur est très fréquenté par les automobilistes, les bus, les cyclistes et les piétons. La voirie va donc être adaptée par l'aménagement d'un plateau sécurisé. Dans le même temps, les deux arrêts de bus seront mis aux normes d'accessibilité. Pour mener à bien ces travaux, la circulation pourra être déviée ou alternée à partir de la mi-juillet et jusqu'en août.

Réaménagement du Jardin du souvenir →

Le Jardin du souvenir fait l'objet d'un réaménagement afin de répondre aux nouvelles normes. Tout en gardant son emplacement initial, il subit quelques transformations pour être recentré et réaménagé. Il devra, en particulier, être équipé d'un réceptacle de cendres. Après la récupération des cendres puis le terrassement du chemin et de la plate-forme, l'empierrement a été réalisé. La préparation de la surface destinée à la réception de la cuve, le dépôt des cendres et de la pelouse "récupérées" autour de la cuve se terminent. Vien-

dront, d'ici fin septembre, la réalisation du béton désactivé, l'engazonnement de l'espace, la pose de la table de recueillement, de la colonne du souvenir et de l'opercule au-dessus du réceptacle.

Rappel : le cimetière est ouvert de 8h à 19h. En dehors de ces heures, tous les accès au cimetière sont fermés. Seul le portillon près des colombariums permet une sortie vers l'extérieur grâce à un système de fonctionnement à panneau solaire, mis en place fin juin.

Château d'eau, route de Saint-Sulpice

Les travaux de construction du château d'eau, au Patis Tatelin, sur l'ancienne route de Saint-Sulpice, démarre pour 18 mois. Ce château sera un réservoir sur tour de 3 000 m³ susceptible de répondre à des besoins de 4 900 m³/jour pour 31 700 habitants. Il culminera à 40 mètres et sera opérationnel en 2012. Le coût total de sa construction est estimé à 2 589 710 €, non financés par le Conseil général et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le syndicat mixte a donc porté sa participation à 2 455 580 €.

Ligne à grande vitesse : sondages de reconnaissance

Eiffage, titulaire du marché pour la construction de la ligne à grande vitesse (LGV), a désigné le bureau d'études Fondouest pour réaliser des reconnaissances géotechniques sur Cesson-Sévigné. Ces travaux, qui sont en cours, consistent à réaliser, dans l'axe de la future voirie ferroviaire, des sondages de reconnaissance entre 3 et 20 m de profondeur.



Réseau Star : les nouveautés de la rentrée pour Cesson-Sévigné



Ligne 67

La **ZA de la Rigourdière** sera desservie le matin entre 7h et 9h, du lundi au vendredi. Il sera donc possible de se rendre dans la ZA le matin avec la ligne 67 (arrêts Champelé et Haut Grippé) et d'en repartir en fin d'après-midi.

Ligne 11

Attention : le dimanche et les jours fériés, à compter de juillet, le quartier de la Monniais ne sera plus desservi par la ligne 11 en raison d'une très faible fréquentation. Vous pourrez utiliser la ligne 6 et descendre à l'arrêt Place Sévigné.

Ligne 6

À compter de septembre, la **ligne 6 sera prolongée** au-delà de République et desservira le quartier de la Cité Judiciaire, le Boulevard Mermoz et Saint-Jacques-de-la-Lande (Gaîté et Morinais). L'itinéraire et les points d'arrêts desservis entre Cesson-Sévigné et République ne changeront pas. La ligne 6 passera toutes les **10 mn**, entre 7h et 9h et entre 16h et 19h environ, et toutes les **15 mn** le reste de la journée ainsi que le samedi après-midi. Après 21h, tous les jours, ainsi que le dimanche, vous bénéficiez d'un passage toutes les 45 mn environ.

Ligne 35

À compter de septembre, une **nouvelle ligne 35** sera mise en service entre la gare de Cesson-Sévigné et Beaulieu Atalante. La ligne 35 sera en **correspondance** avec qua-

tre trains le matin et six trains en fin d'après-midi. Tous les voyageurs arrivant des gares de Vitré, Les Lacs, Châteaubourg, Servon-sur-Vilaine, Noyal-sur-Vilaine et Acigné gagneront entre **10 et 20 mn** le matin et le soir grâce à cette nouvelle ligne qui évitera de voyager jusqu'à la gare de Rennes.

Transports scolaires

Une **nouvelle offre de lignes scolaires** est proposée dès cette rentrée. Les circuits pour rejoindre les établissements scolaires dont vous dépendez vont donc être modifiés. Pour connaître ces nouveautés, vous pouvez consulter les lignes scolaires 2011-2012 sur le site star.fr (onglet Se déplacer et rubrique Itinéraires) ou consulter le livret explicatif des nouveautés, directement en mairie et dans les établissements scolaires. Parmi ces nouveautés, la ligne 92 deviendra la **ligne 221** et l'express entre la Gare de Rennes et le lycée Saint-Étienne deviendra la **ligne 207**. Ces deux lignes reprendront le même itinéraire et les mêmes horaires qu'aujourd'hui. Elles circuleront en période scolaire et seront accessibles à tout voyageur, qu'il soit scolaire ou non.

L'ensemble de l'information (guide horaire, plan, dépliant horaire...) sera disponible à partir de la 2^e quinzaine d'août. Les informations seront également disponibles sur le site star.fr

Sécheresse : interdiction ou limitation des prélèvements d'eau

L'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance de niveau 1, compte tenu de la persistance de la sécheresse. Voici les mesures pour économiser les ressources en eau, données par la Préfecture à la suite de l'arrêté pris le 25 mai dernier.

Sont interdits :

- le lavage des voitures hors les stations professionnelles ou répondant à des exigences professionnelles sanitaire ou techniques ;
- le lavage des façades, toitures, terrasses, voiries, hormis pour les professionnels ;
- la manœuvre des vannes sur les biefs ;
- le remplissage des piscines familiales à usage privé ;
- la vidange et le remplissage des plans d'eau ;

- l'irrigation agricole à partir des puits, forages et ressources superficielles, seule l'irrigation agricole à partir de retenues collinaires est autorisée entre 18h et 11h.

Sont notamment limités :

- entre 20h et 8h les possibilités d'arrosages des pelouses, massifs floraux publics et privés ;
- l'irrigation agricole des cultures spéciales (légumières, horticoles, médicinales, aromatiques, serres et au gouttes à gouttes) de 18h à 11h quelle que soit l'origine de l'eau ;

Les contrevenants seront verbalisés par la gendarmerie et les agents assermentés de la police de l'eau. Ces dispositions demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2011 sauf dans le cas où l'état de la ressource justifierait de nouvelles mesures.

Source de feu : vigilance !

Une vigilance et une extrême prudence sont recommandées à tous les usagers lors des travaux, manifestations et loisirs afin de ne pas créer et entretenir toute source de feu (feu d'artifice, barbecue, travaux avec engins agricoles). Cette même vigilance s'applique lors de la fréquentation ou la traversée des forêts (feu de camp, jet de mégots, etc.).

Forum des associations, le samedi 3 septembre

Les Cessonnais sont invités à rencontrer les associations, le samedi 3 septembre à l'espace sportif de Bourgchevreuil (ancien Cosec), de 9h à 12h30. Ce rendez-vous de la rentrée est important pour permettre aux associations de faire connaître leur activité. Il permet également aux habitants de s'y inscrire et aux nouveaux arrivants de découvrir la richesse du tissu associatif de la commune, son dynamisme. Plus de 60 associations seront représentées lors de ce forum dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, le social ou la citoyenneté politique. Les structures municipales seront également présentes : stade d'eaux vives, golf, piscine, maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel ainsi que les écoles municipales d'art.



Le forum permet de réunir les associations en un seul lieu pour faciliter les échanges et les inscriptions aux activités.

À noter : des démonstrations, animations auront lieu durant toute la matinée, assurées par des associations. La liste des associations participantes sera disponible sur le site de la Ville courant juillet.

Sectorisation des groupes scolaires Beausoleil et Bourgchevreuil



À la suite du développement des constructions sur le secteur de la rue de Rennes, le Conseil municipal, lors de sa séance du 18 décembre 2009, a validé une nouvelle sectorisation des écoles maternelles et élémentaires de Cesson-Sévigné. Sa mise en place a été effective à la rentrée scolaire 2010-2011.

Délimitation des secteurs

Le groupe scolaire Beausoleil (voir plan)

L'école maternelle, rue des écoles (tél : 02 99 83 13 34) et l'école élémentaire Beausoleil Place Sévigné (tél : 02 99 83 25 61) accueillent les élèves demeurant sur le quartier Beausoleil, dans le centre-ville (rue Saint-Martin, mail de Bourgchevreuil, rue de Caradec...), sur les quartiers du boulevard des Alliés, de La Boulaïs, dans les rues longeant la rue de Rennes (Clos Sévigné, rue des Myosotis, Vaux Parés...), sur les quartiers de la Hublaïs, de la Mare Pavé et Bellevue jusqu'à l'avenue de la Grande Fontenelle (incluse) mais aussi les élèves habitant dans la campagne.

Le groupe scolaire Bourgchevreuil (voir plan)

L'école maternelle Bourgchevreuil, située au 16, boulevard des Métairies (tél : 02 99 83 18 39) et l'école élémentaire Bourg-

chevreuil, située au 18, boulevard des Métairies (Tél. : 02 99 83 18 39) accueillent les élèves demeurant sur les quartiers de Bourgchevreuil, Dézerseul, de Bellevue à partir de l'avenue de la Grande Fontenelle (exclue), de la Monniais (délimitations : boulevard des Alliés, route de Chantepie), Grippé, La Valette et le domaine de Tizé (Thorigné-Fouillard).

Les dérogations

Les parents désirant ne pas inscrire leur enfant dans l'école de leur secteur ou inscrire leur enfant dans une école d'une commune extérieure à Cesson-Sévigné doivent demander une dérogation auprès de la Mairie au 02 99 83 62 06. Un imprimé leur sera adressé par mail ou par courrier (disponible sur le site internet de la Ville). La demande de dérogation sera étudiée en commission par le Maire, l'adjointe à l'Éducation, Jeunesse et Vie Citoyenne et le conseiller municipal délégué à l'Enseignement après avoir reçu l'avis des directrices d'écoles et éventuellement du service social.

Précisions

Les fratries ne sont pas séparées. En effet, les enfants des familles dont l'aîné est inscrit dans une école seront acceptés dans la même école.

École d'autrefois : à vos tiroirs !

L'ancienne école publique du cours de la Vilaine, qui a fonctionné de 1933 à 1970, sera détruite en 2012 pour céder la place à un programme immobilier. La Ville souhaite organiser un événement particulier avant cette démolition. Des animations seront organisées du 5 au 18 novembre avec, notamment, une exposition. Nous recherchons donc

des documents et objets pour la nourrir (photos de classes, de mariage...), tous les souvenirs sont les bienvenus ! Plus d'infos sur <http://anciennemairieecole.over-blog.com> Les documents peuvent être déposés en mairie, à la direction Éducation-Jeunesse.

■ **Contact : Anthony Bataller au 02 99 83 52 00**

Bourse communale : critères d'attribution

La Ville a instauré un système de bourses à caractère social en faveur des étudiants cessonçais pour la poursuite d'études supérieures à l'étranger. **Les conditions d'attribution de la bourse communale sont les suivantes :**

- être résident cessonçais (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné ou étudiant assujéti à la taxe d'habitation) ;
- étudiants de moins de 28 ans, niveau bac + 2 et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- le séjour à l'étranger doit être supérieur à 3 mois ;
- le revenu brut imposable de l'étudiant ou de ses parents (rattachement fiscal) ou de son foyer s'il vit en couple, ne doit pas être supérieur à **12 196 € par part** ;
- le montant de la bourse communale est la suivante :



© PHOTOR

Durée du séjour	Montant de l'aide
3 à 5 mois	457,35 €
6 mois et plus	609,80 €

Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois lors du cursus de l'étudiant, en un seul versement et sur présentation d'un justificatif de présence sur le lieu de séjour à l'étranger. L'étudiant s'engage à adresser un compte rendu à la mairie à l'issue de son séjour.

Cyclo débridé, ado en danger

La délégation à la sécurité et à la circulation routières sensibilise les jeunes et leurs parents aux risques du débridage à travers la campagne "Un cyclo débridé c'est un ado en danger".

Cette campagne est lancée pour la période estivale et en perspective de la prochaine rentrée scolaire. Chaque jour, 37 cyclomoteuristes sont impliqués dans un accident

■ **Plus d'infos sur le www.securite-routiere.gouv.fr/article.php3?id_article=3929**

grave. Le débridage du cyclomoteur a pour effet de permettre de dépasser largement les vitesses autorisées et d'augmenter de manière très significative l'exposition des jeunes aux risques routiers. Cette manipulation technique, effectuée par des professionnels, est un délit passible de peine de prison. La conduite d'un cyclomoteur débridé est sanctionnée par 135 € d'amende.

Un atelier pour la prévention des chutes

Dans le cadre du programme Bretagne équilibre, piloté et coordonné par l'Assurance-maladie et l'Assurance retraite, la Gymnastique volontaire met en place un nouvel atelier équilibre à Cesson-Sévigné, à compter **du lundi 3 octobre et jusqu'au lundi 23 janvier 2012** de 9h30 à 10h30, salle annexe Espace sportif Bourcchevreuil. L'atelier comprend 12 séances hebdomadaires d'une heure d'exercices adaptés à chacun (travail de l'équilibre, stimulation sensorielle, souplesse, renforcement musculaire, techniques pour se relever...). Groupe de 10 à 14 personnes maximum (à partir de 65 ans). Certificat médical obligatoire. Tarif : 15 € l'atelier.

- **Renseignements et inscriptions :**
A-M Guilloux au 06 30 56 80 09.

Ouverture de la micro-crèche "Les Minibulles"

La crèche ouvrira ses portes en septembre prochain. Elle proposera 10 places au 4C, avenue des Peupliers à Cesson-Sévigné.

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 61 46 11 17 ou par mail : mc.lesminibulles@orange.fr**
Vous pouvez aussi visiter le site : lesminibulles-micro-creche.blogspot.com

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 28 MAI AU VENDREDI 17 JUIN

Naissances

- Célestin GOURDET • Elsa DUFAIX
- Malo BEUCHER • Léonie CLERICI

Mariages

- Thibaut RANNOU, chargé d'affaires et Paule DARRÉNOUGUÉ, esthéticienne
- Gilles GADBOIS, magasinier et Véronique MAKHROUT, employée de tabac presse
- Morgan DAUCÉ, cadre bancaire, et Mélanie MAFFEÏS, assistante commerciale et administrative

Décès

- Christian GROGNEUF, 63 ans

Concert au profit d'EB, le 11 septembre



Un concert au profit de la recherche pour l'Epidermolyse bulleuse (EB) aura lieu le **dimanche 11 septembre à 14h45, à l'auditorium du centre culturel** avec "La Band' des Rails" puis Chantepie Chante, "Dans les pas de Charles Trenet". L'Epidermolyse bulleuse est une maladie rare et pour l'instant inguérissable. La peau des enfants atteints est aussi fragile que les ailes d'un papillon. Tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 6 ans). Possibilité d'achat des billets dès la veille, le samedi 10 sur le marché ou au centre culturel à partir de 13h30.

Centre de loisirs des 4-11 ans

L'activité du centre de loisirs reprendra le mercredi 7 septembre. Accueil le matin de 7h30 à 9h30 et l'après-midi de 13h15 à 14h. Reprise le soir entre 17h et 19h. **Tarif demi-journée : 4,05 €, repas : 4,44 €.**

L'accompagnement aux activités culturelles et sportives, municipales ou associatives, reprendra avec le début de ces activités. Il n'y a pas d'accompagnement pour les enfants de maternelle lorsque l'activité nécessite déshabillage et rhabillage (judo, piscine), sauf pour la danse au centre culturel. Hormis l'activité football et les activités du centre culturel, il n'y aura pas d'autres reprises à 12h. L'activité multisports, avec course d'orientation parc de la Monniais sur la période avril-mai, ne pourra être accompagnée. Petites vacances : le centre de loisirs fonctionne (avec inscription obligatoire) pendant ces périodes, sauf entre les fêtes de Noël et du jour de l'An.

- **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 52 00 ou au 06 18 12 69 13. Courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr**

Don du sang, don de vie le 29 juin

Le 16 juin, le maire, Michel Bihan, a reçu l'amicale cessonnaise des donneurs de sang avec sa présidente Marie Guinard ainsi que Jean-Claude Dupont, président de l'Union départementale des donneurs de sang.

Recruter des volontaires

Le maire a rappelé que 4% de la population donne son sang en France et que les nouveaux donneurs sont en baisse en 2010 par rapport à 2009. Il faut donc recruter des volontaires. Jean-Luc Ballouard, conseiller municipal délégué à l'éducation, a formulé plusieurs propositions : pourquoi ne pas amener un groupe constitué de jeunes à visiter le centre le jour des dons (auto-écoles, lycées...). Il serait également intéressant que les jeunes puissent trouver des parrains afin d'établir une relation parrain/filleul.

Ambassadonneur

La ville de Fougères a été citée en exemple par Jean-Claude Dupont. En effet, une convention a été signée entre la Ville, l'Union départementale des donneurs de sang bénévoles d'Ille-et-Vilaine et l'Établissement français du sang de Bretagne fai-

sant de Fougères, une ville "ambassadonneur". La Ville s'engage à informer le grand public et le personnel municipal tout au long de l'année, sensibiliser les nouveaux habitants... Des pistes qui pourraient être développées sur Cesson-Sévigné.

Prochain don du sang

Rendez-vous ce mercredi 29 juin de 10h à 13h et de 15h à 19h, à l'espace de Grippé. Chaque jour, 550 dons sont nécessaires en Bretagne. L'association des donneurs de sang bénévoles de Cesson-Sévigné a fêté ses 50 ans le 17 juin. L'amicale a pour but d'aider l'Établissement français du sang en accompagnant les donneurs lors des journées organisées sur la commune.



L'amicale cessonnaise des donneurs de sang a été reçue en mairie.

Plan préventif canicule : démarche volontaire

Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âge, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande. **La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité**

ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, la direction de l'Action sociale et des Solidarités de la Ville vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

Procédure d'accueil

Les personnes intéressées ont la possibilité de remplir le formulaire spécifique auprès de la direction de l'Action sociale et des Solidarités de la mairie qui reste à votre disposition pour tous compléments d'informations au 02 99 83 52 00 ou par courriel : affaires-sociales@mairie-cesson-sevigne.fr

Une association citoyenne... pour faire entendre votre voix

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création à l'automne, d'une association citoyenne regroupant les Cessonnaises et les Cessonnois voulant faire entendre leurs positions sur les choix de l'actuelle majorité et préparer l'avenir.

Cette association souhaite établir une logique d'ouverture et de dialogue.

Nous pourrions énumérer les thèmes qu'il nous semble primordial de travailler, comme l'urbanisme, l'environnement, la fiscalité, la qualité de vie, l'accompagnement de toutes les étapes de la vie avec la petite enfance, la vie économique, l'emploi, la culture, le sport, la santé, les défis du vieillissement...

Mais au-delà d'un contenu, c'est une forme plus coopérative que nous souhaitons mettre en action au sein de cette association. Nous visons à mettre en commun nos idées pour trouver des solutions concrètes, non dogmatiques, à partir de la réalité cessonnaise, bien spécifique. Cela, c'est avec vous que nous pourrions le mettre en œuvre, au sein de cette association.

Alors si vous n'êtes pas d'accord avec la politique menée par l'actuelle majorité, si vous voulez travailler à un projet différent,

Afin de préparer l'avenir tous ensemble

Depuis 2008, les forces du centre et de la droite cessonnaises étaient divisées en deux associations : *Ensemble pour Cesson* et *Agir pour Cesson*.

Fin mai et début juin, première étape d'une nouvelle dynamique citoyenne pour notre ville, ces deux associations ont voté leurs dissolutions à l'unanimité.

Prochaine étape : création d'une seule association.

venez faire entendre votre voix dans cette approche coopérative et durable. Soyez dès aujourd'hui, les artisans du Cesson-Sévigné, que vous voulez voir demain.

Si vous souhaitez, avec nous, porter ce projet alternatif à la politique de la majorité, contactez-nous.

Le groupe du centre et de la droite
Contact : francoise.gobaille@wanadoo.fr
06 78 10 95 24.

Avez-vous ouvert votre compte ameli.fr ?

Plus de 95 000 assurés du département ont ouvert leur compte sur ameli.fr et vous ? Avec votre compte ameli :

- suivez vos remboursements en temps réel ;
- échangez par mail avec la Cpm ;
- téléchargez votre attestation de droits ;
- commandez votre Carte Européenne d'Assurance-maladie.

Le "plus" écologique : recevez vos décomptes par courrier et conservez-les sur votre ordinateur ! Alors n'attendez plus, allez sur ameli.fr !

■ Plus d'infos au 36 46 ou sur ameli.fr

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 5, 19 juillet et 23 août de 9h à 12h, en mairie.

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00

Alcool Assistance

La section Alcool Assistance de Chartres de Bretagne tiendra des permanences au centre culturel Pôle Sud (salle Camille Claudel), les vendredis 15 et 29 juillet de 20h à 22h. L'association a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, œuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique, sociale et culturelle.

■ Contacts : 02 99 92 89 58, 06 76 59 87 08 ou 06 33 37 44 00.

Braderie du 2 octobre : inscriptions ouvertes



Vous pouvez vous inscrire à la 41^e édition de la braderie, organisée par le Comité des fêtes, en vous rendant sur le site www.braderie-cession-sevigne.com. À partir de la dernière semaine d'août, le comité assurera des permanences (précisions sur le site).

■ Renseignements au 06 82 05 31 77.



BEAU SUCCÈS POUR LA RETRANSMISSION DE L'OPÉRA DE MOZART



Le public s'est déplacé en nombre, le 3 juin au soir, pour assister à la retransmission de l'opéra devant le château de la Monniais. Environ 800 personnes étaient présentes pour voir *L'enlèvement au sérail* de Mozart, joué en direct de l'opéra de Rennes. Un public familial venu parfois avec glacières et pliants pour profiter du parc de la Monniais avant la retransmission de 3 heures de spectacle en Allemand (avec sous-titres) sur écran géant ! Une première à Cesson-Sévigné. L'opéra était également retransmis à Rennes (place de la Mairie), Betton, Bruz et Lorient. *“Des gens de toutes les générations, beaucoup de représentants des chorales cessonaises, des familles entières, des grands-parents aux petits-enfants, parfois des bébés de quelques semaines... Le public restait sous le charme et a manifesté sa joie à la fin de cette retransmission sur écran géant et en 3D. Autre bonne nouvelle : Martial Gabillard, président de l'Orchestre de Bretagne, a proposé un concert au Carré*



Sévigné pendant la saison culturelle 2012-2013”, confiait Michel Bihan.



Le public a répondu présent pour profiter de la retransmission gratuite de l'opéra de Mozart dans le parc de la Monniais, après que certains ont partagé un pique-nique familial.

“MÉTRO, BOULOT, DODO” AU PÔLE ARTS PLASTIQUES



L e pôle Arts plastiques a présenté sa traditionnelle exposition des travaux d'élèves, du 8 au 25 juin au centre culturel. Les nombreuses œuvres ont investi le hall mais aussi la galerie Pictura pour présenter aux visiteurs une exposition riche et de qualité. Le thème retenu cette année était la Mé-

tamorphose. La thématique 2011-2012 sera “Métro, boulot, dodo”. La reprise des cours aura lieu le lundi 22 septembre.

■ Si vous souhaitez rejoindre l'école, contactez Marie Paubert au 02 99 83 52 00 ou ecole-arts-plastiques@ville-cesson-sevigne.fr



L'exposition, toujours de grande qualité, a été inaugurée le 8 juin par Christian Anneix, adjoint chargé de la culture et du patrimoine, avec, à ses côtés de gauche à droite, Xavier Saudrais, Maï Le Gallic, Philippe Pengrech, Alain Bizeau (professeurs) et Loïc Bodin, le directeur.

FOOT : CHALLENGE OPTIQUE VISUAL



Les jeunes cessonçais se sont inclinés face à Pleudihen-sur-Rance.

Le 2 juin à Dézerseul, avait lieu le tournoi de l'OCC Football. En U13, les jeunes cessonçais se sont inclinés en finale face à Pleudihen. En U11, victoire de Pontault-Combault. 64 équipes (600 jeunes âgés de 9 à 12 ans) se rencontraient tout au long de la journée. Plus de 2 000 personnes ont foulé le complexe sportif. Lors du tournoi de football interentreprises, qui se déroulait la veille à Dézerseul, c'est l'équipe Peugeot qui a remporté le challenge de la Ville de Cesson-Sévigné en battant Thomson en finale Élite. Pour le tournoi Loisirs, Renesas a battu Sami35.

70 TEXTES PARTAGÉS SUR LE MARATHON LECTURE



Cédric Gourmelon et Nathalie Elain, de la compagnie Réseau Lilas, ont proposé l'expérience originale du marathon lecture, le 14 juin. Le principe était simple : il s'agissait de lire un texte sur la ville, choisi par ses soins ou proposé par la médiathèque, puis de passer le micro au lecteur suivant. La gageure n'était pas mince ! En effet, la parole devait se relayer sans interruption de 16h à 22h, mais le pari a été remporté, avec une quarantaine de lecteurs (de 9 à 70 ans) et environ soixante-dix textes partagés pour le plaisir de tous. La performance s'est déroulée en plein air, à côté de la médiathèque, de telle sorte que les passants pouvaient s'as-

seoir et écouter, le temps d'une phrase ou d'un chapitre... À la fin de chaque lecture, les participants ont écrit les références de leur texte sur les grands panneaux blancs qui entouraient la scène et, au fur et à mesure de la soirée, la page blanche s'est remplie des contributions de chacun. Extraits de romans, nouvelles, poèmes, documentaires, tous les genres ont été explorés et la ville fêtée sous de multiples facettes. Tout le monde est reparti avec des mots en tête et des idées de lecture. Pour les retardataires qui souhaiteraient courir un peu, une sélection d'ouvrages sur la ville est toujours disponible à la médiathèque !

L'ASCENSION À WALTROP POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE



Waltropiens et Cessonais ont visité Münster, la ville européenne reconnue par l'Unesco.

Une vingtaine de Cessonais est arrivée à Waltrop le 2 juin et a été reçue par M^{me} Heck-Guthe, Maire de Waltrop et les familles d'accueil dans la salle du Conseil municipal. La journée du vendredi a été consacrée à la découverte de la ville de Münster et de ses alentours. Münster possède le titre de ville européenne reconnue par l'Unesco et est

la capitale allemande du déplacement à bicyclette. Les familles waltropiennes ont aussi concocté des visites à titre privé de sites encore inconnus des Cessonais. Tout le monde s'est retrouvé le samedi soir pour le dîner d'au revoir dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Rendez-vous est donné pour 2012 à Cesson-Sévigné !

PLUS DE 260 VISITEURS POUR LA FÊTE DU LAIT BIO

Le 5 juin avait lieu la fête du lait bio à la ferme de Mouille Pied. L'opération nationale a réuni 150 producteurs qui se sont associés pour proposer des petits-déjeuners à la ferme. Au moins 8 000 personnes ont participé aux quatre coins de la France.

À Cesson, le programme était alléchant et a attiré plus de 260 visiteurs toute la matinée chez Yves Jan. Ils ont ainsi pu prendre leur petit-déjeuner dans un cadre inhabituel. Au choix, il était possible de boire son chocolat en tête à tête avec les vaches qui goûtaient le foin, manger ses céréales près du veau ou déguster son yaourt dans la prairie. Les baptêmes de tracteur ont ravi les plus jeunes et le tour en calèche per-



mettait, au pas du cheval, d'avoir des infos sur les particularités de l'agriculture biologique. **Prochaine fête du lait, le premier dimanche de juin 2012 à la ferme d'Ifer à Acigné !**

O BONHEUR DES DAMES : MAQUILLAGE ET ONGLERIE À DOMICILE



Karen Herbin propose à domicile des prestations dans le domaine de l'esthétisme.

Depuis le 4 avril, Karen Herbin propose des prestations de maquillage et d'onglerie à domicile. "Lorsque j'ai fait l'école d'esthétique il y a plus de 10 ans, j'avais déjà envie de me mettre à mon compte." Karin Herbin, "Cessonnaise depuis des générations", s'est forgée une solide expérience professionnelle avant de se lancer : travail à l'institut Séphora à Rennes, prothésiste ongulière, de nombreuses animations maquillage (pour des boîtes de nuit, courts métrages...).

Elle intervient à domicile et se déplace également dans les hôpitaux, les maisons de retraite. "Ce qui me plaît dans mon métier c'est d'apporter du sourire aux gens. Je m'adapte aux horaires des clientes : très tôt le matin ou tard le soir et même le week-end !"

Une de ses grandes spécialités, ce sont les ongles :

"Je propose des ongles en gel, naturels au niveau visuel. Après, place à toutes sortes de décors sur les ongles !"

Parmi les nombreuses prestations, des cours de maquillage. "Ça peut être une idée cadeau" : il faut compter 1h30 : "J'explique la moitié du visage, en donnant des astuces, la cliente fait l'autre moitié". Karen Herbin peut aller chercher les produits professionnels qui conviennent. Elle intervient également beaucoup pour les mariages. Et les enfants ? Un maquillage allant du Spiderman au papillon à l'occasion des goûters d'anniversaire fera des heureux !

■ **Karen Herbin est joignable au 06 40 22 36 43. Courriel : obonheurdesdames.karen@gmail.com et www.obonheurdesdames.com**

“JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !” ET VOUS ?



Des web-posters du maire, Michel Bihan et de Claude Gérard, 1^{er} adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et des infrastructures, ont pris place sur la page de Cesson-Sévigné pour mettre en avant les initiatives communales.

Dans le cadre du Plan Climat Énergie de Rennes Métropole et de l'engagement des élus dans la convention des maires, une campagne de mobilisation intitulée “Je change, ça change tout !” est lancée depuis le 6 juin.

Passer d'initiatives dispersées et individuelles à un mouvement collectif qui accélère la diffusion des comportements et l'évolution du territoire est l'objectif de la **campagne de mobilisation “Je change, ça change tout !”**, initiée par Rennes Métropole et ses communes depuis le 6 juin. Cette campagne vise à :

- révéler l'importance et la diversité des actions existantes ;
- inspirer des changements de pratiques ;
- engager un dialogue ;
- faire émerger des initiatives nouvelles ;
- faire vivre une dynamique collective.

Elle mobilise l'ensemble des communes du territoire de l'agglomération dont Cesson-Sévigné ! Vous pouvez découvrir le site Internet ca-change-tout.fr sur lequel vous trouverez l'actualité locale des initiatives et des projets sur chaque commune de Rennes Métropole, les possibilités d'agir à travers son mode de vie et ses actions et les ressources locales existantes.

Soutenir

Les habitants peuvent soutenir la campagne via le site ca-change-tout.fr. Ce soutien est un message précieux qui témoigne de l'importance accordée à la mobilisation

de chacun. Il encourage toutes les personnes ou organisations qui s'engagent activement.

S'engager

Chaque habitant peut agir en faisant évoluer ses pratiques, en décidant de travaux ou d'un investissement, en participant à un projet collectif. Pour que ces actions contribuent à la dynamique collective, il est proposé qu'elles soient racontées sur le forum et mises en image par un poster. Les posters seront réalisés sur le stand “Je change, ça change tout !” qui se déplacera dans les communes de Rennes Métropole.

Échanger

Un forum permet aux habitants de s'entraider, d'échanger astuces et conseils.

À Cesson-Sévigné, tous acteurs d'une ville durable

La commune de Cesson-Sévigné est présente sur le site. Y sont présentés les initiatives ainsi que les événements ou temps forts organisés localement qui intéressent les métropolitains. Dans un second temps, dès septembre, circulera le stand “Je change, ça change tout !” qui sera associé à des événements et manifestations publiques valorisant les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Informations et relais de la campagne, il rendra également possible le témoignage des habitants qui auront la possibilité de réaliser des web-posters.

TER : DEUX NOUVELLES CIRCULATIONS

La Région Bretagne crée deux nouvelles circulations du TER au service d'été du 4 au 22 juillet et du 22 au 26 août, du lundi au vendredi : au départ de Cesson-Sévigné à 7h55 vers Rennes, arrivée à 8h ; au départ de Rennes à 17h39 vers Vitré, arrivée à Cesson-Sévigné à 17h44. Cette évolution fait suite aux demandes croissantes d'extension des périodes de circulation des TER pour les déplacements quotidiens domicile-travail.

L'abri vélo sécurisé près de la halte ferroviaire

Il est possible de se rendre à la halte ferroviaire en vélo et de le déposer dans l'abri vélo sécurisé. Comment ça marche ? Il suffit de se munir d'une pièce de 2 € pour la consigne. Placer le vélo à la verticale (un système pratique aide à la manipulation). L'abri vélo comprend 12 emplacements. Il a été financé par la Région, Rennes Métropole et la Ville dans le cadre du Plan de Déplacements Communal (PDC) en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture.



VÉLOBUS : DES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES EN JUIN



Expérimentation du vélobus sur le quartier de la Monniais.

À l'initiative du Conseil municipal des jeunes, des essais du Vélobus ont été expérimentés en juin. Le Vélobus est un système de transport scolaire. Les enfants se rendent à l'école et reviennent à vélo, en groupe encadré par des adultes. Les jeunes concernés à Cesson-Sévigné sont tous les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e.

Des essais grandeur nature ont été programmés jeudi 9 et vendredi 10 juin avec un départ de la place Carrick-on-Shannon, dans le quartier de la Monniais à 8h15, direction l'école Beausoleil puis l'école Notre-Dame. Le jeudi 16 et vendredi 17, avec un départ à 8h05, les essais ont mené le groupe vers le collège et l'école Bourcchevreuil.

Le vélobus, comment ça marche ?

Les parents doivent au préalable inscrire leurs enfants et préciser les jours souhaités ainsi que les heures

(matin/soir). Les enfants et les parents signent une charte les engageant à suivre le règlement du Vélobus. Chaque parent participe, selon sa disponibilité et son emploi du temps. Les parents ne sont pas obligés d'être accompagnateur chaque jour, c'est selon leur disponibilité. Des personnes non parentes (grands-parents, retraités...) sont les bienvenues pour être accompagnateurs. Il faut noter que ce service ne peut fonctionner que s'il y a un nombre suffisant d'accompagnateurs.

Les plus du vélobus ?

On arrive aéré, disposé à se concentrer. On fait connaissance de son quartier. On apprend le code de la route. Le Vélobus, "ça roule", on va vite !

■ Renseignements en mairie, auprès d'Elisabeth Le Lann au 02 99 83 52 00 ou par courriel : cmj@ville-cesson-sevigne

UN PLUS POUR LES VÉLOS



Trois barres à poser les vélos ont été aménagées à l'entrée de la Poste. Trois autres seront installées prochainement au cinéma "Le Sévigné".

VÉHICULES ÉLECTRIQUES : EXTENSION DES COMPÉTENCES DE RENNES MÉTROPOLE

La filière automobile est essentielle à l'économie du territoire métropolitain et de toute la Bretagne. L'évolution de cette filière a motivé les institutionnels locaux à élaborer le plan "Véhicule Vert Bretagne". Ce plan initie, notamment, une démarche globale d'amorçage des usages du véhicule électrique. Rennes Métropole se propose de favoriser le déploiement d'un réseau d'infrastructures de charge pour permettre l'usage des véhicules électriques et hybrides. L'agglomération s'est déjà engagée dans ce sens en signant, en avril 2010 auprès de l'État et avec 11 autres collectivités, la charte nationale des terri-

toires pilotes pour ce déploiement à court terme. Rennes Métropole va donc, après accord des 37 communes, obtenir cette nouvelle compétence "Création et entretien des infrastructures de charge nécessaire à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables". La Ville de Cesson-Sévigné a voté pour, lors du Conseil municipal du 25 mai dernier.

LES PETITS BILINGUES

LES INSCRIPTIONS 2011 - 2012 SONT OUVERTES !

Venez découvrir «Les Petits Bilingues» lors des journées portes ouvertes les mercredis et samedis 6 et 9 juillet de 10h à 17h.

31 cours de la Ville + Cesson Sévigné

Inscriptions et renseignements : 02 23 42 49 11

www.lespetitsbilingues.com

rennes@lespetitsbilingues.com

L'anglais en s'amusant de 1 à 18 ans

HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

Neuf et Rénovation

48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

JARDINS FAMILIAUX : VERS LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

Une réunion publique a eu lieu le 6 juin sur les jardins familiaux. Une quarantaine de personnes était présente, intéressée par la démarche municipale. L'objectif : informer puis associer les Cessonnais à l'élaboration d'un projet concerté.

Il s'agissait pour Luc Brient, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins, assisté de Samuel Cauchard, responsable technique des espaces verts de la Ville et d'Antoine Maillard, stagiaire en charge du projet de jardins familiaux, de présenter la volonté municipale en terme de jardins partagés, du concept des jardins existants et de discuter avec le public sur ses attentes. Le but est d'associer les personnes intéressées à l'élaboration et à la poursuite du projet,

"Notre volonté est d'augmenter le nombre de jardins familiaux sur la commune, sachant qu'il n'en existe actuellement que 13, situés sur le quartier de la Boulais, dont une parcelle de 180 m² partagée par deux foyers." Isabelle Martinez, directrice du pôle social et solidarités, a précisé qu'aujourd'hui il y a une liste d'attente de 26 foyers. *"L'idée est de planifier plusieurs sites sur la commune sur 3 ou 4 ans et de créer dès que possible, 30 parcelles affichées à partir du budget 2012."* La mise en place d'un autre concept des jardins doit être échangé avec les locataires à la fois pour créer du lien et de la mixité sociale mais aussi pour répondre à la demande des Cessonnais. Plusieurs sites d'implantation sont à l'étude et leur réalisation doit répondre à plusieurs critères, notamment la proximité des jardins par rapport aux habitations, leur exposition et aussi la qua-



Une quarantaine de personnes a assisté à la réunion publique sur les jardins familiaux. Une association sera d'ailleurs créée pour leur gestion, en lien avec la municipalité.

lité des sols. *"Rien n'est décidé sur la localisation et le type de jardins mais je souhaite qu'une association soit créée, comme cela se fait dans beaucoup de villes. C'est une étape incontournable."* Pour appuyer ces propos, Michel Le Gac, responsable de l'association des jardins familiaux de la ville de Rennes, a fait part de son expérience (près de 1 000 jardins), des critères d'attribution, des liens avec la municipalité, de l'organisation ainsi que du règlement intérieur des jardins. À l'issue de la réunion, un groupe de travail a été constitué pour la mise en place rapide de l'association et préparer une autre réunion élargie à tous les locataires potentiels pour préciser le projet. Une visite de jardins d'autres communes proches est prévue.

■ **Si vous êtes intéressés par cette démarche de jardins familiaux, n'hésitez pas à contacter le pôle social pour vous inscrire au 02 99 83 52 00.**

VISITES DU CENTRE DE TRI EN JUILLET ET AOÛT

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole mais aussi des scolaires à partir du CE2 (durée entre 1h30 et 2h). Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole : 0 800 0114 31 au moins 48 heures avant la visite. Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri, au recyclage des

emballages en lien avec la problématique générale des déchets sur le territoire de Rennes Métropole.

3 lieux, 3 thématiques :

- les enjeux environnementaux (hall d'accueil) ;
- les consignes de tri (amphithéâtre) ;
- le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue).

En juillet, rendez-vous les 6, 7, 13 et 20 à 14h et les 8, 22 et 29 à 10h. En août, rendez-vous les 10, 17, 24 et 31 à 14h et les 12, 19 et 26 à 10h.

ÉCONOMIES D'EAU : LES BONS RÉFLEXES

Lutter contre les fuites

Les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer :

- un robinet qui fuit = plusieurs m³ ou des dizaines de m³ par an ;
- une chasse d'eau qui fuit = plusieurs dizaines de m³ par an, voire plus d'une centaine.

Pour lutter contre les fuites, il faut surveiller sa consommation d'eau au compteur.

Consommer moins

Consommer moins d'eau avec le même niveau de confort et d'hygiène, c'est possible !

Éviter tout gaspillage :

- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides ;
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut économiser plusieurs litres d'eau) ;
- préférer les douches aux bains : un bain consomme 5 fois plus d'eau qu'une douche ;
- installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (robinets, douchettes, chasses d'eau à économiseurs).

Réutiliser l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un 2^e usage pour l'arrosage des plantes.

Mieux arroser son jardin : un peu de savoir-faire permet d'arroser son jardin avec moins d'eau.

Quelques trucs à retenir

- un binage = 2 arrosages ;
- le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol ;
- utiliser un arrosoir au lieu d'un tuyau d'arrosage ;
- arroser tard le soir, l'évaporation sera réduite* ;
- utiliser des techniques économes : goutte-à-goutte, systèmes d'arrosage programmés ;
- régler correctement les appareils d'arrosage automatique afin de n'arroser que les surfaces le nécessitant ;

- recueillir l'eau de pluie ;
- faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine et non de petits arrosages quotidiens ; le développement des racines se fera en profondeur et résistera mieux à la sécheresse ;
- tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents ;
- ne pas arroser les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies*.

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses !

* Mesures pouvant être rendues obligatoires par arrêté préfectoral.
Source : Infos sécheresse n°1 (mai 2011) - DDTM Ille-et-Vilaine



© PHOTOIR

QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Parmi les résultats de l'analyse de l'eau distribuée à la **résidence pour personnes âgées Beausoleil le 24 mai, le taux de nitrates est de 28,8 mg/l** alors que la limite de qualité est de 50 mg/l. Dans

le bulletin édité le 31 mai, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

SALON DE LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE "DÉLICIES DE PLANTES", LES 24 ET 25 SEPTEMBRE

Ce 4^e rendez-vous, organisé par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole, aura lieu le **samedi 24 et le dimanche 25 septembre dans le parc du centre de la Hublais, de 10h à 18h**. Durant 2 jours seront proposés :

Exposition-vente

- **de végétaux** par des pépiniéristes et horticulteurs, producteurs régionaux ;
- **d'objets de décoration de jardin** par des artistes et artisans inspirés par la nature et le monde végétal.

Conseils pour jardiner au naturel

sur le village des associations de sauvegarde du patrimoine végétal et de la nature (compostage, broyage, déchets verts...).

Expositions et démonstrations d'art floral sur le thème "Splendeurs d'Automne".

"L'arbre sous toutes ses facettes" avec un village dédié à l'arbre et au bois, dans le cadre de l'année internationale des forêts (exposition et animation).



Philippe Munier répondra à toutes vos questions, comme il le fait le dimanche matin sur France Bleu Armorique.

Animations pour les enfants avec atelier de rempotage, bouturage, multiplication des végétaux et jeu de piste.

Conférences le samedi avec :

- **Denis Pépin à 14h30** sur les plantes couvre-sol et les vivaces qui résistent aux limaces.
- **Yannick Morhan et Sylvain Thouanel (Vital'Arbres) à 16h30** sur l'élagage et les soins aux arbres.

Conférences le dimanche avec :

- **Philippe Munier à 14h30** sur le sol, un patrimoine vivant à protéger ; les jardins au naturel et les piliers du jardinage au naturel.
- **Michel Adam à 16h30** sur les arbres fruitiers.

Sur place : crêperie, petite restauration, buvette, garderie pour les plantes achetées et mise à disposition de brouette, parking gratuit à proximité. Stationnement des personnes à mobilité réduite possible dans l'enceinte du parc. **Entrée : 3,50 €** (gratuit pour les moins de 14 ans).



© PHOTO MARIA WILLE

Photographiez les arbres de Cesson



2011 est l'Année internationale de la forêt. À cette occasion, la Ville vous propose d'envoyer vos photos qui seront publiées sur le site internet puis présentées pendant le salon "Délivrance de plantes".

Merci de remplir le formulaire qui se trouve sur le www.ville-cesson-sevigne.fr/news/1093/91/Photographiez-l-arbre-dans-tous-ses-etats-a-Cesson.html et d'envoyer en pièces jointes vos photos.

Vous pouvez également utiliser le mail suivant : webmaster@ville-cesson-sevigne.fr

La participation est ouverte à tous, petits et grands jusqu'au vendredi 9 septembre inclus.

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné: www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.



DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille sérieuse et expérimentée propose de **garder vos enfants** en soirée et durant le week-end. Également disponible la 1^{re} semaine d'août. Tél.: 06 45 71 99 91.

Jeune étudiante propose ses services comme **garde d'enfants**. Disponible tous les jours, soirs et week-ends. Expérience en baby-sitting. Tél.: 06 85 36 90 34.

Étudiante en Droit propose de **garder vos enfants** le soir et le week-end, avec ou sans aide aux devoirs. Tél.: 06 17 26 58 27.

Étudiante, déjà expérimentée, propose de **garder vos enfants**. Disponible tous les jours. Peut également aider aux devoirs. Tél.: 06 26 78 37 58.

Étudiante avec Bafa propose de **garder vos enfants** le soir et le week-end. Tél.: 06 59 92 80 22.

Assistante maternelle cherche à garder, à partir de septembre, 2 enfants (sauf le mercredi) et à partir de janvier, un enfant (sauf le mercredi). Possède 2 chats. Tél.: 06 18 91 06 18.

Assistante maternelle agréée est libre pour la garde d'un enfant en septembre, à temps complet. Tél.: 02 99 83 49 24.

Femme dynamique, recherche emploi d'**auxiliaire de vie** de jour et de nuit. Solide expérience. Déplacements possibles. Tél.: 06 82 32 60 86.

Femme de ménage expérimentée propose 2 heures de ménage ou de repassage en journée, le vendredi chez les particuliers. Chèque emploi service. Tél.: 06 30 67 58 49.

Étudiant cherche **travaux de jardinage** (tonte pelouses...) le week-end et pendant l'été. Tél.: 06 37 53 06 58.

Le jardinier Nicolas recherche **travaux espaces verts**, arrosage possible, conseil végétal, création, plantation, entretien de massifs et de haies, tonte de pelouses. Évacuation de petits déchets possible. Accepte Cesu. Tél.: 06 76 52 45 54.

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géo, SVT, français, anglais et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacements possibles. Tél.: 06 27 87 75 18.

Titulaire d'une licence en électronique et télécoms, **donne cours de maths, physique-chimie** pour des révisions de bac et BTS. Disponible tous les jours, soirs et week-ends. Tél.: 06 70 66 28 49.

Diplômée fac musique, solide expérience, propose **cours de piano/solfège** à votre domicile pour enfants, adultes et seniors. Répertoire musical varié. Tél.: 06 11 95 85 86.

OFFRE D'EMPLOI

Recherche personne pour **travaux de jardinage** (taille de haies). Recherche également personne pour **deux heures de ménage/semaine**. Paiement Cesu. Tél.: 02 99 83 49 57.

DIVERS

Perdu chat tigré de 10 mois avec puce électronique, rue du Réage. Tél.: 06 07 55 18 71.

Donne deux chattes de 8 mois, inséparables et propres, tatouées et stérilisées, l'une tigrée et l'autre avec 3 couleurs. Tél.: 06 16 91 76 67.

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

JUILLET

- MERCREDI 6 : **Café mémoire** pour aider les personnes malades et leurs proches à rompre leur isolement. À partir de 15h à la cafétéria de la piscine "L'Hippocampe". *Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JEUDI 7 : **concert** des chœurs des Petits Chanteurs de Saint-Martin, Ensemble de Brissac et des Petits Chanteurs de la Cité d'Angers. *Église Saint-Martin à 20h30. Entrée libre.*
- DIMANCHE 4 : **foire aux arts** avec sculpteurs, peintres, écrivains et photographes. *Cour du centre de loisirs de 10h à 18h. Entrée gratuite.*
✳ ORG. : CESSON ART ET POÉSIE.
- SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 : **2^e salon auto-moto.** *Parc de Champagné de 10h à 18h. Entrée gratuite.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ ET AUTOPÔLE CESSON-SÉVIGNÉ.
- DIMANCHE 11 : **concert** au profit de la recherche pour l'Epidermolyse bulleuse avec "La Band' des Rails" et Chantepie Chante. *Auditorium du centre culturel à 14h45. Tarif : 10 €.*

SEPTEMBRE

- JUSQU'AU VENDREDI 2 : **rétrospective de la saison culturelle** 2010-2011 avec les photos réalisées par le Photo-Club. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*
- VENDREDI 2 : **fête de fin d'été** des jeunes avec de nombreuses animations gratuites. *Terrain du Placis Vert. Ouvert à tous.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 3 : **forum des associations.** *Espace sportif Bourgchevreuil de 9h à 12h30. Entrée libre.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : **journées du patrimoine** sur le thème de la flore avec exposition *au manoir de Bourgchevreuil et visite-découverte de la Grande Isle.*
- DU VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 : **exposition** des sculptures grandeur nature de Jean-Pierre Alain. *Parc du centre culturel les 23 et 24 et au Placis Vert, le 25 dans le cadre des Glacières Bleues de l'été.*
- SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 : salon de la diversité végétale **"Délices de plantes"**. *Parc de la Hublais de 10h à 18h. Entrée : 3,50 €.*
✳ ORG. : SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ILLE-ET-VILAINE, VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ ET RENNES MÉTROPOLE.

CULTURE

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin



Dans le cadre du congrès national de la Fédération française des petits chanteurs, qui se déroulera en Bretagne du 6 au 10 juillet, les Petits Chanteurs de Saint-Martin accueilleront le chœur "Ensemble" de Brissac et "Les Petits Chanteurs de la Cité", d'Angers. Ces trois chœurs donneront un **concert le jeudi 7 juillet à 20h30** à l'église de Cesson-Sévigné. Entrée libre. Ils animeront également la messe de 18h30 le samedi 9 juillet.

■ Renseignements : 06 70 44 77 85.

Pôle Musique et Danse : inscriptions et réinscriptions

Les **inscriptions** et les **réinscriptions** auront lieu du mercredi 31 août au vendredi 2 septembre, de 17h à 19h dans la salle d'orchestre du centre culturel. **Se munir de** : 1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile pour les nouvelles inscriptions et 1 certificat médical pour les danseurs.

École de musique

Parcours possibles : formation musicale seule ; cours débutant instrument et formation musicale ; cours semi-débutant ; cours "Année 2 et +" ; pratique collective ; cours "Atelier" ou pratique amateur collective.

École de danse

La démarche adoptée permet de développer les potentialités artistiques de chacun et d'orienter l'élève vers la discipline la plus appropriée à sa personnalité. Inscription à partir de 4 ans avec parcours commun de 4 ans à 8 ans. **Disciplines enseignées à partir de 8 ans** : danse classique, danse contemporaine et danse jazz. Possibilité d'un cours d'essai.

■ Renseignements complémentaires au secrétariat du pôle Musique et Danse ou au 02 99 83 52 00.


Antenne Service Numérique

Installation
•
Dépannage
•
Antenne
•
Parabole

Une solution
de réception
adaptée
à vos écrans
**Haute
Définition**



Z.I. Sud-Est - 27, rue des Landelles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 53 72 12 - Fax : 02 99 86 08 61

CHAUDET
paysage
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30
Associations - paysagiste D.E.S.P.

FOIRE AUX ARTS, LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Depuis 2009, la foire aux arts réunit plus de 80 exposants venus des 4 départements bretons. Cette année, une centaine d'artistes du Grand Ouest est attendue: sculpteurs, peintres, écrivains et photographes amateurs et professionnels. Cette manifestation, organisée par l'association Cesson Art et Poésie, se déroulera de 10h à 18h dans la cour du centre de loisirs, au cœur de la ville. "Les visiteurs auront l'occasion de s'ouvrir sur plusieurs formes d'art et de style dans une ambiance festive", souligne Léone Olbrecht, la présidente. Une grande partie des bénéfices sera reversée à l'association "Vaincre la mucoviscidose".



La foire aux arts réunira des exposants amateurs et professionnels.

■ Renseignements complémentaires :
02 99 83 85 29 ou 06 80 54 46 73
ou leone.olbrecht@yahoo.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE, LES 17 ET 18 SEPTEMBRE



Le thème retenu pour cette édition 2011 est la flore. Ici la Grande Isle.

La journée du patrimoine, dont le thème retenu est la flore, aura lieu les **samedi 17 et dimanche 18 septembre**. Une exposition de 11 panneaux sera présentée au manoir de Bourgchevreuil et une visite-découverte de la flore de la

Grande Isle, l'un des futurs parcs de Viasilva, sera proposée avec Louis Diard, botaniste aménageur. Les journées du patrimoine sont organisées par l'association Cesson, Mémoire et Patrimoine et le pôle Patrimoine de la Ville.

OCC Football

Les U15 ont participé au Festival d'Armor

Dans le cadre du projet club, un groupe de 18 joueurs U15 a participé au tournoi international de Plougonvelin durant le week-end de la Pentecôte. Durant 3 jours, ils ont fait preuve d'un très bon état d'esprit dans la vie de groupe et ont réussi une très belle performance sportive en éliminant l'équipe du Havre Athlétic Club en 1/16^e de finale après avoir terminé deuxièmes de leur poule et fait match nul contre le FC Lorient. Ils se sont inclinés en 1/8^e contre le Stade Brestois, futur vainqueur. Une belle aventure pour les jeunes cessonnois qui ont su faire honneur au club et à leurs accompagnateurs.



Inscriptions saison 2011-2012 au foyer

Les documents sont téléchargeables sur le site occessonfootball.com

Renouvellement des licences

Rappel : tous les joueurs venant se réinscrire devront présenter obligatoirement un certificat médical qui aura été mis sur le document officiel de la fédération (envoyé à chaque licencié).

Catégories U20 seniors, seniors, vétérans et dirigeants : derniers jours pour les renouvellements qui restent possibles les lundi 4 et mardi 5 juillet de 16h30 à 19h (les renouvellements pour toutes les catégories de jeunes sont éventuellement encore possible ces 4 et 5 juillet, mais sans réduction du coût de la licence et en fonction des places disponibles).

Infos pendant cet été

Pour les nouveaux arrivants ou pour tous renseignements sur le football cessonnois, consulter les panneaux de convocations et le site internet du club : occessonfootball.com

■ **Contacts également possible du 6 au 31 juillet au 06 25 73 54 64 et en août, aux heures de bureau, au 02 99 83 96 63 ou le soir au 06 25 73 54 64.**

OCC Volley

Le volley, ça me plaît ! C'est un sport d'équipe, d'adresse, de stratégie pour les filles et les garçons, dans une ambiance conviviale. La campagne d'inscription/réinscription a déjà commencé, alors n'hésitez pas à nous contacter. Le début des entraînements est prévu début septembre.

■ **Renseignements et inscriptions auprès d'Anita à la salle Beausoleil, au 02 99 83 93 27 ou par courriel : cessonvolley35@yahoo.fr**

OCC Basket

Pour les réinscriptions, des permanences auront lieu dans le hall de l'espace sportif Bourgchevreuil (Cosec), les samedis 2 et 9 juillet de 10h à 13h ainsi que le vendredi 8 juillet de 18h à 20h. Les dossiers déposés doivent être complets pour être acceptés (certificat médical, 2 photos et 1, 2 ou 3 chèques pour la cotisation). Prévoir surclassement pour les cadets et cadettes 3 (nés en 1994) pour faciliter l'intégration en Seniors la saison suivante. **Pour bien organiser le début de saison prochaine, il est impératif que les joueurs et joueuses de toutes les catégories ramènent maillots et shorts lors de ces permanences.**

■ **Contact : Loïc Bétin au 06 80 74 57 12.**

Guillaume Alzingre, champion du monde !



Le championnat du Monde de Descente Sprint s'est déroulé à Augsburg (Allemagne) du 11 au 13 juin. Guillaume Alzingre a remporté son 2^e titre mondial en canoë monoplace après celui obtenu en 2006. Une magnifique victoire du Cessonnois devant son rival, Yann Claudepierre, mais coéquipier au quotidien sur le pôle France de canoë-kayak. En canoë biplace, l'équipe composée du duo Claudepierre/Alzingre remporte la médaille d'argent. Il aura fallu attendre la dernière équipe pour voir les Français détrônés de la première place.

OCC HANDBALL : LA FORCE D'UN CLUB SAIN !



Stéphane Clémenceau, en présence de Raymond Trichard, adjoint aux sports-loisirs et du maire, Michel Bihan, a présenté le bilan et les perspectives du club à la centaine d'invités. Il a également annoncé le lancement d'une campagne de promotion LNH l'an prochain, dans les abris-bus.



Une soirée bilan de la saison de l'OCC Handball s'est déroulée le 8 juin, à l'espace de Grippé. L'occasion pour le maire, Michel Bihan, et Stéphane Clémenceau, directeur général de l'équipe pro, de revenir sur la relégation sportive de la D1 en D2.

La défaite à Saint-Cyr puis la victoire de Paris face à Tremblay ont provoqué, début juin, la relégation sportive de l'équipe cessonnaise de D1 en D2. Seul espoir : un maintien administratif* comme l'espèrent les dirigeants, David Christmann, l'entraîneur, en tête.

"Il faut savoir gérer une relégation. C'est un coup dur mais pas une rupture; cela fait partie de la compétition", déclare, encourageant, Michel Bihan : "Le club contribue à la renommée du hand breton. Son état d'esprit est reconnu même s'il y a eu un certain nombre de problèmes cette saison..." En effet, l'OCC dispose du plus petit budget de la LNH (1,35 M€). Le début de championnat a été mauvais, en partie à cause de l'arrivée de nouveaux joueurs, du manque d'expérience du groupe, de l'absence d'un véritable leader sur le terrain et d'un rendement insuffisant de la part de certains joueurs. "Nous menons une réflexion pour réaménager le Palais des sports. Nous voulons ainsi soutenir le travail réalisé en direction des jeunes handballeurs de 13 à 15 ans, sachant que l'équipe des moins de 18 ans est l'une des meilleures de France." Michel Bihan a également souligné la progression régulière du club qui dispose d'un atout considérable: le public! "J'espère que Rennes Métropole (les maillots ViaSilva portés le 28 mai sont le symbole de la "ville de demain" qui apportera également de nouvelles ressources) va augmenter son aide mais un club doit avoir ses propres ressources grâce à des partenaires économiques privés, même si la municipalité sera toujours présente. Mon message est donc un message d'espoir : il faut y croire!"

Stéphane Clémenceau a rebondi sur la délicate question du budget en précisant que l'OCC Hand dispose de

6^e budget privé du championnat de France en LNH. "Nous pouvons compter sur 800 000 € de fonds privés. Je tiens d'ailleurs à remercier nos partenaires pour leur soutien. C'est un véritable travail d'équipe. La force du club est qu'il est sain, il vit avec une ambiance particulière. C'est une vraie satisfaction." L'OCC attend maintenant le verdict pour son maintien en D1 avec un budget qui se situerait entre 1,450 et 1,480 M€. "Sinon ce sera la relégation sportive, voire même la disparition de l'équipe pro..." Un scénario inenvisageable. "Nous avons eu des périodes délicates dans la saison mais nous avons 90 % de chance de rester en D1 la saison prochaine. Je suis serein."

* Le dépôt de bilan de Saint-Cyr offre la possibilité à la LNH de rattraper un relégable de D1. À l'heure où le CIM était bouclé, la ligue étudiait les dossiers.

Inscriptions à l'OCC Handball

Vous pouvez retirer les dossiers d'inscription au secrétariat qui se situe au Palais des sports ou au siège de l'OCC - 43, bd de Dézerseul (près de la base de loisirs). Une fois remplis, tous les dossiers sont à remettre à l'adresse suivante :

OCC Handball - Palais des sports
3, allée de Champagné - 35510 Cesson-Sévigné.

Horaires d'entraînements :

- 8 ans (2004-2005), le mercredi de 15h à 16h15 ;
- 10 ans (2002-2003), le mercredi de 9h à 10h30 et le samedi de 10h à 11h15 ;
- 12 ans (2000-2001), le mercredi de 10h30 à 12h et le vendredi de 17h à 18h30.

■ Pour les autres catégories, contactez Bastian Le Lodec au 06 26 32 55 00.

Il reste des places dans les catégories moins de 8 ans et moins de 10 ans.

ASSOCIATIONS

Acat

Le groupe local vous invite à une **double intervention contre la torture** : en renvoyant "l'appel du mois" de juin contre la torture à Djibouti et en participant à la campagne internationale en faveur de l'interdit absolu de la torture.

■ **Retrouvez ces interventions sur le site :**
<http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

Vestiaire solidaire

Le vestiaire restera ouvert le **mardi 5 juillet** de 14h à 17h au 58, cours de la Vilaine pour le **dépôt de vêtements** propres et en bon état sauf, les chaussures. Il sera également ouvert à tous, le **jeudi 7 juillet** aux mêmes horaires pour la **dernière vente de la saison**. Réouverture le mardi 6 septembre à 14h.

■ **Contact Anne Pellan au 02 99 83 30 37**
ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10.

Catéchèse à la Paroisse St-Catherine

Une **journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions aura lieu le mercredi 7 septembre de 9h à 20h** sans interruption, au centre paroissial (allée du Muguet, en face du cinéma) pour les enfants de l'Éveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (du CE1 au CM2) et les jeunes de 6^e. La catéchèse des enfants s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.

Cesson-Solidarités

Pour approvisionner son **stand de brocante lors de la braderie du dimanche 2 octobre**, l'association vous débarrasse des objets qui vous encomrent avant l'été. Elle recherche des petits meubles, bibelots, vaisselle, jouets et matériels de puériculture (elle ne prend plus de livres, disques, cassettes et meubles volumineux...). Vous pouvez téléphoner à un membre de l'association (coordonnées ci-dessous) qui pourra se rendre à votre domicile. Une autre collecte sera organisée fin septembre. La vente des objets de brocante sert à financer des projets de développement au Burkina-Faso ainsi que les actions de solidarité de proximité (soutien financier aux Restos du Cœur). Merci par avance pour votre générosité et votre soutien.

■ **Contacts : Gilbert Samson au 02 99 83 34 24,**
Marie-France Loriferne au 02 99 83 44 93
et Nicole Audouin au 02 99 83 96 89;

AVF Cesson-Sévigné

Réinscriptions du 5 au 9 et les 12 et 13 septembre de 14h à 16h30 auprès des hôtesses, à l'accueil. À noter : le numéro d'adhérent change chaque année.

Portes ouvertes : le jeudi 15 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h dans la grande salle de la Touche Ablin. Au programme : présentation des activités proposées en présence des animateurs. Se munir de la carte d'adhérent à jour de la cotisation 2011-2012.

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.
<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>

ESPALUX
LA CULINÉ POUR PASSION

Éric Bagot

Autopôle - 3, allée de Bray (face garage Vivini) CESSON-SÉVIGNÉ • Tél. : 02 99 50 05 05

mobiki

CUISINES ET BAINS

Tél. : 02 99 50 05 05



DÉPANNAGE-VENTE ÉLECTROMÉNAGER

Toutes marques - Installations

B. COLLÉAUX - 02 99 62 05 12

Les Touches - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ



Retraite Active



© PHOTOIR

Marche en juillet et août mais sans organisation préalable et en fonction des marcheurs présents. Départ les lundis et mercredis à 9h, place du Marché. Une journée randonnée est cependant organisée le lundi 25 juillet en bord de mer. Départ à 8h30.

Séjour d'hiver prévu du 7 au 14 janvier. Au programme: ski alpin, ski de fond, raquettes ou simple séjour. Inscription conseillée avant le 1^{er} juillet.

■ **Renseignements complémentaires** auprès de **J. Paviot** au 02 99 62 07 97 ou **J. Jourdan** au 06 75 17 01 86.

Chants de marins : répétition le jeudi 15 septembre, salle 1 du centre de loisirs de 17h15 à 18h45.

Cesson Vacances Nature

Inscriptions séjour d'été : pour les 14-16 ans et 11-14 ans, camps itinérants vers l'Angleterre du 9 au 20 juillet. Il reste encore quelques places. **Prix : 760 €**. Aides financières possibles : ANCV, comité d'entreprise et d'administration, aide aux séjours municipalité de Cesson, aide de l'association, aide Caf sous certaines conditions. **Adhésion familiale : 18 € indispensables pour toute activité CVN.**

■ **Renseignements et inscriptions au secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Tél : 02 99 83 16 38. Courriel : cvn@wanadoo.fr et site : <http://cesson-vacances-nature.asso.fr>**

OCC Sophrologie

L'association propose un cycle de trente cours de pratique de la sophrologie pour la saison 2011-2012. Pour cela, elle est divisée en trois groupes : un premier pour les débutants (1^{re} année de pratique) pour intégrer les techniques de base de la sophrologie, un second réservé aux initiés (2^e année de pratique) pour apprendre à appliquer dans la vie courante les différentes techniques et un troisième pour les confirmés (3^e année de pratique) pour perfectionner la maîtrise et l'application des techniques. La saison est ponctuée de rencontres avec des médecins, psychologues, enseignants, kinésithérapeutes ou entraîneurs sportifs spécialisés en sophrologie.

■ **Renseignements et préinscriptions possibles dès maintenant auprès de Richard Esposito (sophrologue) au 06 50 80 13 75, d'Hervé Belliard (président de l'OCC sophrologie) au 06 72 33 66 15 ou de Denis Schneider (secrétaire de l'OCC sophrologie et président de l'OCC) au 06 16 83 37 23.**



© PHOTOIR

La rédaction du CIM
vous souhaite de passer
de belles vacances.

Elle vous donne rendez-vous
le 1^{er} septembre !

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sevigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



**Cycles Béon
Cesson**



Concessionnaire : MBK - LOOK - LAPERRÉ - ORBEA - PEUGEOT MTC - FYM

SAV
assuré

44 B, rue de Bray - CESSON - 02 99 22 79 15
Fax : 02 99 51 22 85 - www.beonsports.com - gerard.beon@wanadoo.fr

**GARAGE
JAN**
Agent Renault



- VENTE VEHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42

**CESSON
MULTI-SERVICES
RENOVATION**

Tous vos travaux
à domicile !

André Lebreton

40, rue de Bel Air - CESSON-SÉVIGNÉ

Port. 06 64 87 60 96

Tél. / Fax : 02 99 83 36 04

Plomberie
Electricité
Menuiserie
Peinture
Tapiserie
Vitrerie

Carrelage - Faïence
Montage meubles

Aménagement intérieur et extérieur